Tensions irano-américaines

La menace d'un embrasement

PAGE 11

Drogue et psychotropes en Algérie

Au-delà de la riposte sécuritaire, l'urgence d'une mobilisation nationale

PAGE 16

QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

Souveraineté numérique

L'AUTRE GUERRE

PAGE 4

TEBBOUNE ANNONCE UNE NOUVELLE RÉFORME

«Davantage de pouvoir aux élus locaux»

PAGE 5



Une évolution destinée à renforcer leur rôle dans la gestion des collectivités et à donner davantage de poids aux Assemblées élues.

●Elections locales du 28 novembre :
Les futurs élus face au défi des attentes citoyennes

L'oligarchie internationale

Une menace pour la souveraineté des peuples

PAGES 2 et 3

Le Manifeste de Paris, lancé à l'initiative de l'économiste Gabriel Zucman, met en lumière l'émergence d'une puissance oligarchique internationale capable de concurrencer l'autorité des États. Derrière la concentration sans précédent des richesses, se profile une nouvelle forme de domination. Pour l'Algérie, cette réflexion rejoint un impératif historique, celui de préserver son indépendance dans toutes ses dimensions.



Sous-traitance industrielle

Des capacités à mieux exploiter

PAGE 6

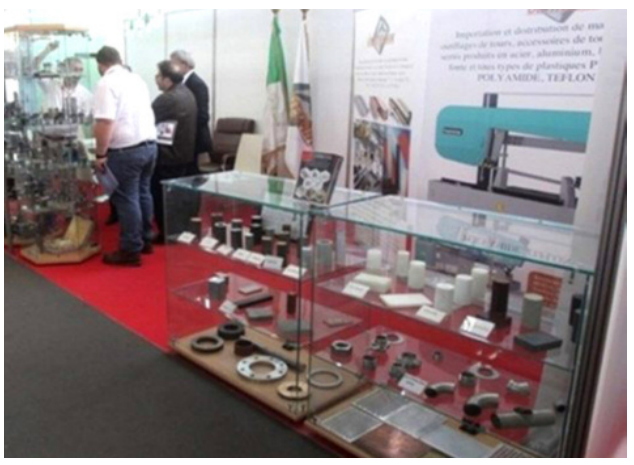

Les compétences existent en Algérie, mais les entreprises ont besoin de davantage de commandes pour développer leur production.

Investissements étrangers

L'ALGÉRIE VISE 5 MILLIARDS DE DOLLARS

PAGE 7



Mondial U17

Les Verts défieront le Venezuela en seizièmes de finale

Qualifiés après leur victoire face à la République dominicaine, les jeunes Verts poursuivront leur parcours mondial mardi prochain face au Venezuela. Un nouveau défi pour les hommes d'Amine Ghimouz, déterminés à prolonger leur aventure au Qatar.

PAGE 13

L'OLIGARCHIE INTERNATIONALE
Une menace pour la souveraineté des peuples

Le Manifeste de Paris, lancé à l'initiative de l'économiste Gabriel Zucman, met en lumière l'émergence d'une puissance oligarchique internationale capable de concurrencer l'autorité des États. Derrière la concentration sans précédent des richesses, se profile une nouvelle forme de domination. Pour l'Algérie, cette réflexion rejoint un impératif historique, celui de préserver son indépendance dans toutes ses dimensions.

S. Méhalla

Note de lecture

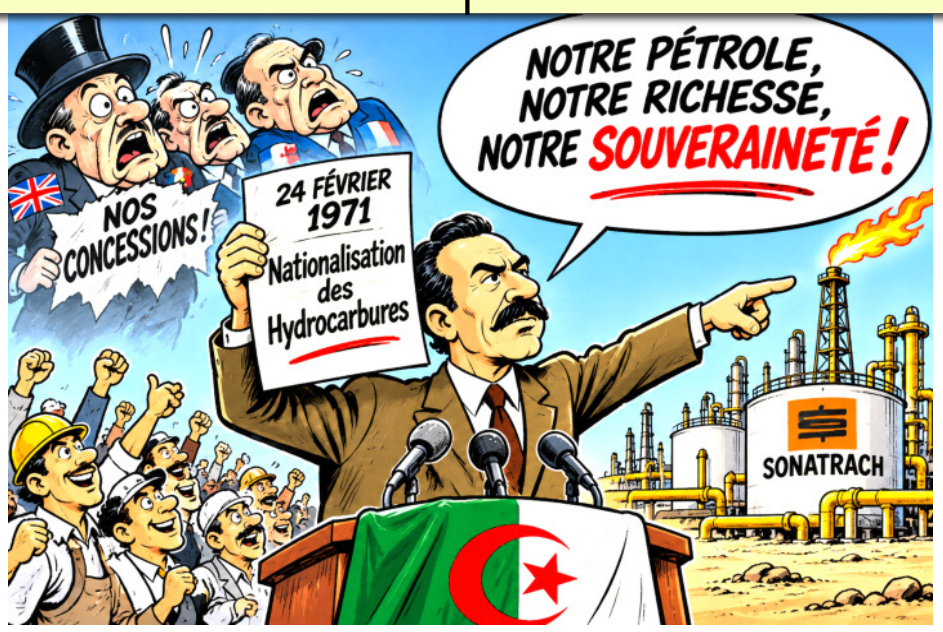

L'humanité serait-elle en train de renouer avec une forme de féodalité sous les apparences de modernité économique et technologique ? La question mérite d'être posée à la lecture de Contre l'oligarchie internationale – Le Manifeste de Paris, publié aux éditions du Seuil en novembre 2026.

À travers cet ouvrage collectif, Gabriel Zucman et plusieurs grandes figures intellectuelles internationales, parmi lesquelles Thomas Piketty, Joseph Stiglitz, Esther Duflo et Paul Krugman, lancent un avertissement dont la portée dépasse largement les frontières de l'économie.

Leur thèse centrale est que l'accumulation excessive des richesses privées engendre une concentration du pouvoir susceptible de mettre en échec la souveraineté populaire. L'inégalité économique devient alors une inégalité politique. La fortune cesse d'être uniquement un patrimoine pour devenir un instrument de gouvernement.

Cette évolution interpelle directement les nations qui, comme l'Algérie, ont arraché leur indépendance au prix d'immenses sacrifices. Si le colonialisme traditionnel reposait sur l'occupation des territoires, les nouvelles formes de domination peuvent désormais s'exercer à travers la finance, les technologies, l'information et la maîtrise des infrastructures stratégiques. L'indépendance juridique des États ne garantit plus nécessairement leur autonomie réelle. Une nation peut disposer d'un drapeau, d'un gouvernement, d'une armée et d'une représentation internationale tout en voyant ses marges de décision progressivement réduites par des puissances économiques extérieures. C'est précisément cette mutation des rapports de domination qui confère au Manifeste de Paris une dimension géopolitique majeure.

LA FORTUNE COMME INSTRUMENT DE GOUVERNEMENT

Selon les données présentées dans l'ouvrage, les quelque 3 000 ménages les plus riches de la planète disposent aujourd'hui d'un patrimoine équivalant à 17% du produit intérieur brut mondial, contre seulement 3% en 1987.

En quatre décennies, une fraction infinitésimale de l'humanité a ainsi acquis une puissance économique sans commune mesure avec son poids démographique.

Mais le véritable danger ne réside pas dans l'indécence des fortunes accumulées. Il réside dans leur capacité à déterminer le fonctionnement de sociétés entières. Un milliardaire qui possède une infrastructure satellitaire, un réseau social, une entreprise énergétique ou un groupe de presse ne détient pas simplement un patrimoine. Il contrôle des instruments indispensables à la vie collective. Il peut peser sur la circulation de l'information, les investissements industriels, les communications, les orientations technologiques et, indirectement, les décisions politiques.

Le pouvoir économique acquiert ainsi certains attributs traditionnellement associés à la puissance publique, sans être soumis aux mêmes obligations ni aux mêmes mécanismes de responsabilité.

Les auteurs décrivent un cercle vicieux dans lequel la richesse permet d'acquérir une influence politique, laquelle favorise à son tour l'adoption de mesures propices à l'accumulation de nouvelles richesses.

L'argent produit du pouvoir et le pouvoir protège l'argent.

Cette mécanique constitue le cœur de la menace oligarchique. Elle ne nécessite ni organisation clandestine ni coordination secrète entre les grandes fortunes. Elle repose sur des convergences d'intérêts, des mécanismes institutionnels et des rapports de force qui permettent aux acteurs les plus puissants de défendre leurs privilèges.

Le financement des campagnes électorales américaines en constitue une illustration. Selon le manifeste, les milliardaires auraient contribué à hauteur de 20% à l'ensemble des dépenses électorales de 2024. Voilà qui devrait relativiser les prétentions de certaines puissances occidentales à ériger leur modèle politique en référence universelle.

Quelle souveraineté populaire peut véritablement s'exercer lorsque les moyens de conquérir le pouvoir, de façonner l'opinion et d'influencer les législateurs sont aussi inégalement répartis ?

La démocratie ne saurait se limiter à l'égalité des bulletins de vote lorsque règne une profonde inégalité dans les moyens de déterminer ce que les citoyens penseront avant de voter.

LES NOUVEAUX VISAGES DE LA DOMINATION

L'oligarchie contemporaine ne possède pas de nationalité exclusive. Elle traverse les frontières, s'accommode des différences idéologiques et exploite les contradictions de la mondialisation.

Le milliardaire américain n'est pas nécessairement moins oligarchique que son homologue russe. La puissance financière européenne n'est pas intrinsèquement plus vertueuse que celle des autres régions du monde.

Les mécanismes d'accumulation présentent souvent des caractéristiques communes, notamment l'accès privilégié aux marchés publics, les avantages fiscaux, les positions dominantes et l'exploitation commerciale de technologies issues de la recherche collective.

Cette dimension internationale rend la menace particulièrement difficile à contenir. Les capitaux circulent, les entreprises déplacent leurs investissements et les grandes fortunes organisent leurs patrimoines entre plusieurs juridictions. Les États, eux, demeurent soumis aux contraintes de leurs territoires, de leurs législations et de leurs engagements internationaux. Il en résulte une asymétrie fondamentale entre la mobilité du capital et l'exercice territorial de la souveraineté. Pour les pays du Sud, cette situation rappelle certaines caractéristiques des rapports historiques de dépendance. Les centres de décision économique demeurent souvent éloignés des territoires où sont exploitées les ressources, mobilisée la main-d'œuvre et réalisées les activités productives.

Le risque est de voir se perpétuer une division internationale dans laquelle certains pays produisent les matières premières, tandis que d'autres contrôlent les technologies, les circuits financiers et les conditions de commercialisation.

La domination ne passe alors plus nécessairement par l'administration directe d'un territoire. Elle peut s'exercer par la maîtrise des conditions dans lesquelles celui-ci participe à l'économie mondiale.

L'Algérie a historiquement compris cette réalité. La nationalisation des hydrocarbures du 24 février 1971 ne constituait pas seulement une décision économique. Elle représentait un prolongement de l'indépendance politique et l'affirmation du droit souverain du peuple algérien à disposer de ses richesses naturelles.

Plus d'un demi-siècle après, cette philosophie conserve toute son actualité.

La question n'est plus uniquement de savoir qui possède le pétrole et le gaz. Elle concerne désormais les données, les réseaux numériques, les infrastructures de calcul, les technologies industrielles et les connaissances scientifiques.

Les instruments de la souveraineté évoluent avec l'Histoire. L'exigence de leur maîtrise demeure.

L'INJUSTICE FISCALE ET L'AFFAIBLISSEMENT DES ÉTATS

Le Manifeste de Paris identifie l'affaiblissement de la fiscalité progressive comme l'un des principaux moteurs de l'explosion des grandes fortunes.

Depuis les années 1980, le taux moyen mondial d'imposition des sociétés est passé d'environ 50% à moins de 25%. Dans le même temps, les détenteurs des patrimoines les plus importants ont bénéficié de mécanismes leur permettant de réduire considérablement leur contribution fiscale personnelle.

La mondialisation a favorisé une concurrence entre les États, chacun étant incité à proposer des conditions plus avantageuses aux investisseurs, parfois au détriment de ses propres ressources publiques.

Le paradoxe est saisissant.

Les gouvernements doivent financer des infrastructures, des systèmes éducatifs, des services de santé et des politiques de sécurité dont bénéficient directement les entreprises. Pourtant, certains des principaux bénéficiaires de ces investissements collectifs disposent des moyens nécessaires pour limiter leur participation à leur financement.

Cette situation concerne particulièrement les pays en développement, confrontés aux transferts de bénéfices, à l'évasion fiscale et aux mouvements illicites de capitaux. La richesse créée sur leur territoire ne contribue pas toujours suffisamment à leur développement.

Pour l'Algérie, la protection des ressources nationales implique donc une vigilance permanente à l'égard des mécanismes financiers susceptibles de détourner une partie de la valeur produite par son économie.

L'investissement étranger doit être encouragé lorsqu'il favorise la production, l'emploi, le transfert technologique et la diversification économique. Mais il ne saurait devenir un moyen d'extraction de richesses sans contrepartie suffisante pour la collectivité nationale.

La souveraineté économique exige que l'ouverture aux capitaux internationaux demeure compatible avec la défense des intérêts fondamentaux du pays.

Gabriel Zucman et les signataires du manifeste proposent notamment un impôt minimum annuel équivalant à 2% du patrimoine des ultra-riches, accompagné éventuellement d'un prélèvement exceptionnel de régularisation.

Au-delà des modalités techniques de ces propositions, leur philosophie mérite d'être retenue.

La fiscalité ne constitue pas uniquement un instrument budgétaire. Elle représente un moyen de rééquilibrer les rapports entre la puissance privée et l'autorité collective.

Un État privé de ressources financières devient progressivement un État privé de moyens d'action.

La justice fiscale participe donc directement à la préservation de la souveraineté.

L'ALGÉRIE FACE AU RISQUE OLIGARCHIQUE

La défense de l'indépendance nationale ne saurait cependant se limiter à la dénonciation des puissances financières étrangères.

Elle suppose également de prévenir la constitution de mécanismes oligarchiques à l'intérieur du pays.

L'expérience internationale démontre que la concentration excessive du capital, lorsqu'elle s'accompagne d'un accès privilégié aux décisions publiques, peut favoriser l'émergence de groupes économiques dont les intérêts particuliers finissent par entrer en contradiction avec ceux de la collectivité.

L'OLIGARCHIE INTERNATIONALE
Une menace pour la souveraineté des peuples

●●●

L'Algérie doit encourager l'initiative privée, récompenser le mérite, soutenir ses entrepreneurs et favoriser la création de grandes entreprises nationales capables de rivaliser sur les marchés internationaux.
Mais il convient de distinguer la bourgeoisie productive, qui investit, innove et crée des emplois, de la puissance oligarchique qui cherche à convertir sa fortune en privilèges politiques.
La première participe à la construction nationale. La seconde risque d'en détourner les institutions.
La véritable réussite économique doit résulter de la compétence, du travail et de l'investissement productif, non de la proximité avec les centres de décision, de l'accaparement des marchés ou de l'exploitation de situations de rente.
La justice sociale, l'égalité devant la loi et la transparence économique constituent, dans cette perspective, des remparts de la souveraineté nationale. Une Algérie économiquement forte ne saurait être une Algérie dans laquelle quelques intérêts particuliers disposeraient du pouvoir de dicter les orientations collectives. L'État doit demeurer l'arbitre de l'intérêt général, le garant de la concurrence loyale et le protecteur des ressources stratégiques.
La fidélité aux principes de Novembre implique également cette vigilance.

LA CONFISCATION DE L'INFORMATION

L'un des prolongements les plus préoccupants de la concentration oligarchique concerne la maîtrise des moyens d'information. Le Manifeste de Paris souligne l'accélération des acquisitions médiatiques par les grandes fortunes américaines et européennes.
En France, les groupes appartenant notamment à Vincent Bolloré, Bernard Arnault et Rodolphe Saadé occupent désormais une place considérable dans le paysage médiatique. Cette concentration pose une question fondamentale. Peut-on garantir durablement le pluralisme de l'information lorsque les principaux instruments de formation de l'opinion appartiennent à un nombre aussi limité de propriétaires ?
L'influence éditoriale ne se manifeste pas nécessairement par une intervention directe dans la rédaction des articles. Elle peut s'exercer à travers le choix des dirigeants, la sélection des sujets, la hiérarchisation de l'actualité et la définition des orientations générales.
Le pouvoir de déterminer ce dont une société parle constitue déjà un pouvoir politique considérable.
Celui de décider ce dont elle ne parle pas l'est davantage encore.
Pour l'Algérie, cette réalité revêt une importance particulière. Notre pays fait régulièrement l'objet de controverses médiatiques étrangères dans lesquelles les questions historiques, migratoires, diplomatiques et économiques se trouvent mêlées aux enjeux politiques intérieurs d'autres nations.
Les campagnes hostiles à l'Algérie ne relèvent pas toutes d'une même stratégie. Elles doivent être examinées individuellement, en fonction de leurs sources et de leurs motivations.
Mais il serait naïf d'ignorer que les rapports de propriété des médias peuvent influencer la construction des représentations internationales.
La souveraineté informationnelle devient dès lors un impératif stratégique.
L'Algérie doit disposer d'une presse capable de produire ses propres analyses, de défendre ses intérêts légitimes et de porter sa voix au-delà de ses frontières.
Cela suppose des moyens économiques, des compétences journalistiques, une transformation numérique ambitieuse et une présence renforcée dans les espaces internationaux de diffusion.
Une presse nationale crédible ne se construit pas par la répétition de slogans. Elle se construit par la connaissance, la rigueur, l'investigation et, et…et
Défendre l'Algérie exige de pouvoir expliquer ses choix, contextualiser les événements, répondre aux accusations infondées et examiner lucidement ses propres défis.

LA CRÉDIBILITÉ CONSTITUE LA PREMIÈRE ARME DE TOUTE SOUVERAINETÉ INFORMATIONNELLE

L'intelligence artificielle, nouvelle frontière de l'indépendance
La réflexion du Manifeste de Paris sur l'intelligence artificielle constitue probablement sa contribution la plus importante pour l'avenir des nations.
Les grandes entreprises technologiques ont développé leurs systèmes en exploitant des quantités considérables de connaissances accumulées par l'humanité.
Des siècles de recherches scientifiques, de productions littéraires, de créations artistiques et de travaux journalistiques alimentent désormais des infrastructures numériques dont la propriété demeure fortement concentrée.
L'humanité a produit le savoir. Une poignée d'entreprises acquiert la capacité de le

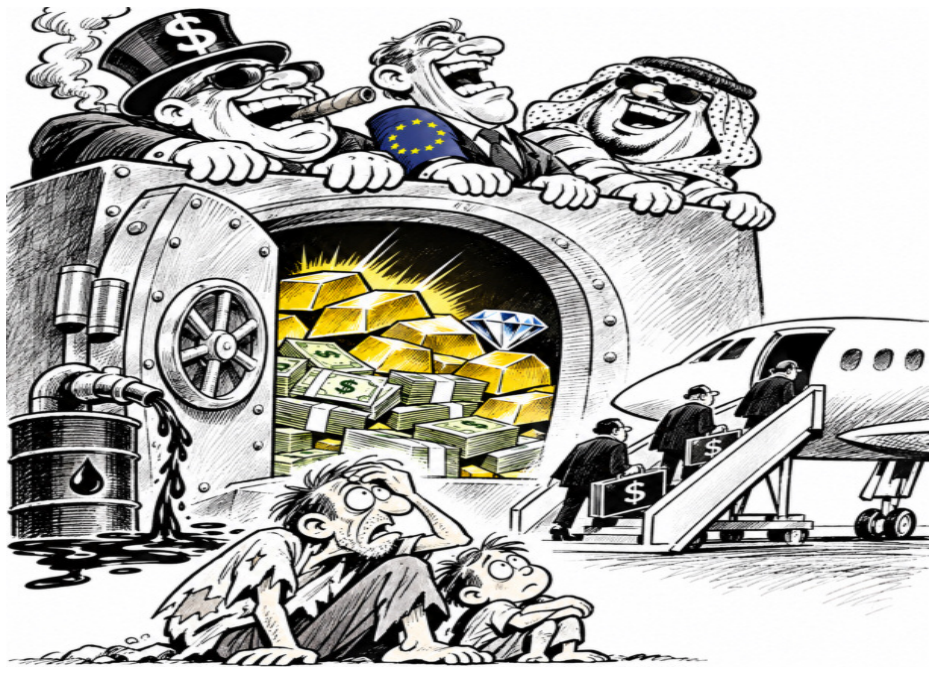

recombiner, de le commercialiser et d'en déterminer les conditions d'accès.
La question soulevée par les auteurs est fondamentale. Peut-on accepter que le patrimoine intellectuel universel devienne progressivement le fondement d'une puissance privée échappant largement au contrôle collectif ?
Pour les pays du Sud, le danger est double. Ils risquent non seulement de dépendre de technologies développées ailleurs, mais également de voir leurs propres patrimoines culturels et intellectuels exploités par des entreprises sur lesquelles ils disposent de peu de moyens d'action. L'Algérie ne saurait considérer cette révolution comme un simple phénomène commercial.
La maîtrise des données nationales, la numérisation des archives historiques, le développement des ressources linguistiques arabes et amazighs et la formation des compétences scientifiques doivent être intégrés à une véritable stratégie de souveraineté. Une nation qui abandonne à d'autres les instruments de conservation, de traitement et de transmission de sa mémoire risque de devenir dépendante dans la connaissance de sa propre histoire.
La bataille technologique est également une bataille culturelle.
L'intelligence artificielle ne doit pas devenir le nouveau territoire d'une domination exercée sur les peuples à travers leur dépendance au savoir produit, organisé et distribué par d'autres.
L'Algérie dispose de ressources humaines, universitaires et énergétiques susceptibles de lui permettre de participer activement à cette transformation. Encore faut-il inscrire cette ambition dans une politique industrielle et scientifique de long terme. L'objectif ne peut être de reproduire immédiatement toutes les capacités des grandes puissances technologiques. Il consiste à acquérir progressivement les moyens nécessaires pour protéger les intérêts nationaux, diversifier les partenariats et éviter les dépendances irréversibles. La souveraineté numérique ne signifie pas l'isolement. Elle signifie la liberté de choisir.

LE SUD FACE AUX CONTRADICTIONS DE LA MONDIALISATION

Le manifeste propose de repenser la gouvernance des entreprises d'intelligence artificielle en envisageant leur transformation en fondations internationales à but non lucratif.
Cette proposition mérite d'être examinée, mais elle soulève une interrogation essentielle pour les nations du Sud.
Qui gouvernerait ces institutions internationales ? Selon quels principes ? Avec quelle représentation des peuples africains, arabes et asiatiques ?
L'histoire des institutions économiques internationales enseigne que l'universalité proclamée ne garantit pas toujours l'égalité réelle. Une gouvernance technologique internationale dominée par quelques puissances industrialisées pourrait reproduire, sous une autre forme, les déséquilibres qu'elle prétend combattre.
L'Algérie doit défendre une coopération internationale fondée sur l'égalité souveraine des nations, la diversité des civilisations et le partage équitable des connaissances.
Cette exigence vaut également pour la transition écologique.
Le manifeste dénonce la responsabilité disproportionnée des grandes fortunes dans les déséquilibres environnementaux, notamment à travers les entreprises qu'elles contrôlent.
Les pays industrialisés ont construit leur prospérité grâce à une exploitation intensive des ressources naturelles. Ils ne peuvent aujourd'hui imposer aux nations en développement des contraintes qui compromettraient leurs aspirations économiques sans leur fournir les moyens financiers et technologiques nécessaires à leur transition.
L'Algérie doit poursuivre la diversification de son économie et de ses ressources énergétiques tout en défendant son droit souverain au développement.
La protection de l'environnement ne saurait devenir le prétexte d'un nouveau protectionnisme économique.
La justice climatique doit intégrer les responsabilités historiques, les capacités financières et les besoins légitimes des peuples.
Dans ces différents domaines, la solidarité entre les nations du Sud apparaît comme une nécessité stratégique.
La lutte contre l'évasion fiscale, la maîtrise des ressources naturelles, le développement des technologies et la réforme de la gouvernance économique mondiale constituent autant de terrains de coopération.
L'Algérie, par son histoire et sa tradition diplomatique, possède une légitimité particulière pour défendre cette conception des relations internationales.
Le non-alignement retrouve ainsi une actualité nouvelle. Il ne s'agit plus seulement de préserver son autonomie entre des blocs géopolitiques concurrents. Il s'agit également de résister aux dépendances financières et technologiques susceptibles de compromettre la liberté de décision nationale.

NOVEMBRE FACE AUX DÉFIS DU XXIE SIÈCLE

Le Manifeste de Paris nous rappelle finalement une vérité politique fondamentale. La concentration excessive des richesses peut devenir incompatible avec l'exercice effectif de la souveraineté.
La question dépasse les oppositions traditionnelles entre libéralisme et socialisme, entre économie publique et économie privée. Elle concerne la capacité des peuples à demeurer maîtres de leur avenir.
L'Algérie ne doit pas opposer systématiquement l'entreprise privée à l'État, ni la création de richesses à la justice sociale. Elle doit rechercher un équilibre dans lequel l'initiative économique participe au renforcement de la puissance nationale sans jamais se substituer à l'autorité collective.
Notre pays doit produire davantage, innover davantage, exporter davantage et maîtriser davantage de technologies. Mais cette ambition doit conserver une finalité nationale. L'économie est un instrument de l'indépendance. Elle ne saurait devenir le moyen de sa confiscation.
Les générations de Novembre ont combattu pour que le destin de l'Algérie cesse d'être décidé à Paris. Les générations présentes doivent veiller à ce qu'il ne soit pas davantage décidé dans les conseils d'administration des multinationales, les centres financiers internationaux ou les laboratoires de la Silicon Valley.
L'indépendance ne saurait être réduite à un souvenir glorieux. Elle constitue un combat permanent contre toutes les formes de dépossession.
Hier, il fallait libérer le territoire. Aujourd'hui, il faut consolider la maîtrise des ressources, de la production, de l'information et du savoir.
Le mérite du Manifeste de Paris est d'avoir identifié l'une des grandes contradictions de notre siècle. Alors que l'humanité dispose de moyens scientifiques et technologiques extraordinaires pour améliorer son existence, leur concentration entre quelques mains risque d'engendrer de nouvelles servitudes.
L'Algérie doit aborder cette transformation avec la conviction que sa souveraineté n'est ni négociable ni divisible.
Elle ne peut être pleinement politique si elle demeure économiquement fragile. Elle ne peut être pleinement économique si elle demeure technologiquement dépendante. Elle ne peut être pleinement culturelle si d'autres contrôlent les instruments de transmission de sa mémoire.
La grande bataille du XXIe siècle sera aussi celle du droit des peuples à disposer de leurs richesses matérielles et immatérielles. Face à l'internationale de l'argent, l'Algérie doit continuer de défendre l'internationale des souverainetés.
Aucune fortune, aussi considérable soit-elle, ne devrait pouvoir acheter ce que des générations entières ont payé de leur sang.

S. M.

Source : Contre l'oligarchie internationale – Le Manifeste de Paris, éditions du Seuil, novembre 2026.

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'autre guerre

La souveraineté se mesure désormais à sa maîtrise des technologies, de ses données et des infrastructures numériques qui commandent son économie. L'Algérie semble avoir pris la pleine mesure de cette mutation historique.

Par Crésus

Le décret présidentiel n° 26-363 du 15 novembre 2026, portant création d'une Agence nationale de développement des systèmes d'information et des solutions numériques, pourrait marquer un tournant majeur dans la stratégie nationale. Derrière son intitulé administratif se dessine une ambition autrement plus importante, celle de passer du statut de consommateur de technologies étrangères à celui de producteur de solutions numériques.

Acheter des technologies sans en maîtriser les mécanismes revient à importer une forme de dépendance. Chaque logiciel étranger, chaque licence renouvelée, chaque infrastructure informatique dont le fonctionnement échappe à son utilisateur constituent une vulnérabilité potentielle. Dans un monde où les sanctions économiques et les restrictions technologiques sont devenues des instruments de pression politique, cette dépendance peut compromettre jusqu'à la liberté de décision des États.

La nouvelle agence aura notamment pour mission de concevoir, développer et maintenir des systèmes d'information, des logiciels de base, des systèmes d'exploitation et des solutions relevant de l'intelligence artificielle. Un champ d'intervention considérable qui ouvre la perspective de voir émerger des technologies nationales adaptées aux besoins de l'administration et de l'économie algériennes.

L'autre innovation réside dans la mutualisation des ressources numériques. Pourquoi continuer à financer plusieurs fois le développement d'un même logiciel lorsque celui-ci peut être conçu une seule fois et déployé dans des centaines d'établissements publics ? Cette rationalisation pourrait mettre fin à la multiplication des dépenses redondantes, limiter les importations de prestations informatiques et préserver des ressources financières considérables. Plus stratégique encore est la perspective du développement de solutions nationales de Cloud. La donnée est devenue une matière première dont la valeur économique et politique ne cesse de croître. Confier son stockage et son traitement à des infrastructures étrangères, c'est potentiellement exposer une partie de sa souveraineté. L'Algérie doit pouvoir maîtriser l'hébergement de ses informations sensibles, qu'elles soient administratives, économiques, sanitaires ou financières. Cette ambition ne saurait aboutir par la seule promulgation d'un décret. Elle exige des investissements, une politique de recherche audacieuse, la mobilisation des compétences nationales et celles de la diaspora, ainsi qu'une coopération étroite avec les universités et les entreprises innovantes. Il faudra surtout éviter que cette agence ne se transforme en une nouvelle citadelle bureaucratique dans un secteur où la rapidité constitue la première condition de réussite.



L'Algérie dispose d'un formidable réservoir de jeunes ingénieurs, de chercheurs et d'informaticiens. Encore faut-il leur offrir les moyens de créer, d'expérimenter et de produire dans leur propre pays, plutôt que de laisser les puissances technologiques étrangères récolter les fruits de leur formation.

En 1971, l'Algérie nationalisait ses hydrocarbures pour reprendre possession de son destin économique. Au XXIe siècle, un autre combat s'impose, celui de la maîtrise de ses ressources immatérielles. Il ne s'agit plus seulement de contrôler ce qui se trouve sous son sol, mais aussi ce qui circule dans ses réseaux.

Demain, une nation qui ne maîtrise ni ses données ni ses algorithmes risque de voir sa souveraineté administrée par les machines des autres.

Crésus

CAPACITÉ NORD-AFRICAINE DE MAINTIEN DE LA PAIX

L'Algérie prend la présidence

L'Algérie prend la tête de la Capacité régionale nord-africaine de maintien de la paix (NARC). Elle a officiellement succédé à la Libye à l'issue de la 14e réunion du Conseil des ministres de la Défense des pays membres, tenue le 25 novembre à Tripoli, avec la participation d'une délégation du ministère de la Défense nationale.

Cette passation intervient au terme de trois réunions successives, consacrées à l'examen du fonctionnement de cette structure et aux perspectives de renforcement de son action. Au cœur des discussions : la coopération militaire et sécuritaire entre les pays de la région, la lutte contre le terrorisme, les menaces transfrontalières et les conséquences du changement climatique.

Les participants ont également dressé le bilan des activités de l'année et passé en revue les difficultés qui freinent la mise en œuvre des programmes.

Les questions financières et administratives ainsi que le renouvellement de certaines responsabilités au sein du secrétariat exécutif, ont également été abordés.

Pour l'Algérie, cette présidence représente une nouvelle responsabilité au sein de l'architecture africaine de paix et de sécurité. La NARC, qui constitue la composante nord-africaine de la Force africaine en attente (FAA) de l'Union africaine, a pour mission de permettre aux pays membres de mieux coordonner leurs moyens et de se préparer à intervenir face aux crises régionales.

La tâche ne sera, toutefois, pas sans difficultés. Les divergences politiques entre les pays de la région et la persistance de plusieurs foyers de tension compliquent les efforts de coopération. Le défi pour Alger sera donc de favoriser un rapprochement entre les États membres et de donner une nouvelle impulsion à cette capacité régionale.

Dans leur communiqué final, les participants ont souligné l'importance de maintenir la concertation et de renforcer le soutien au secrétariat exécutif afin d'améliorer la disponibilité opérationnelle de la NARC. Les travaux se sont achevés par la signature du rapport final et la cérémonie officielle de transfert de la présidence de la Libye à l'Algérie.

S. R.

CRISE MALIENNE

Bamako salue la fermeté diplomatique d'Alger

L'ancien Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, a salué les déclarations du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, sur la situation au Mali et les enjeux de sécurité au Sahel. Il y voit un signal encourageant pour le rapprochement entre Alger et Bamako, après une période marquée par des incompréhensions entre les deux pays.

Dans un message rendu public hier, depuis Bamako, Choguel Kokalla Maïga a particulièrement apprécié la position algérienne contre toute alliance entre les mouvements armés et les organisations terroristes, ainsi que contre les tentatives d'instrumentalisation de la crise malienne par des puissances étrangères.

À l'appui de ses propos, il a rappelé les déclarations du représentant du Front de libération de l'Azawad (FLA), Mohamed Elmaouloud Ramadane, sur TV5 Monde, le 30 avril 2026. Ce



dernier avait alors reconnu l'existence d'une coordination tactique avec le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda. Pour l'ancien Premier ministre, aucune revendication identitaire ou territoriale ne peut justifier une coopération avec des organisations terroristes.

Choguel Kokalla Maïga a également retenu l'utilisation du terme «intercession» par Ahmed Attaf, plutôt que celui de «médiation». Une nuance qui, selon lui, traduit la volonté de privilégier la responsabilité des acteurs maliens et de tenir compte de la souveraineté nationale dans la recherche d'une issue à la crise.

L'ancien chef du gouvernement estime, d'ailleurs, que cette approche rejoint les positions qu'il défend depuis plusieurs mois, notamment dans sa lettre ouverte adressée au président de la République algérienne, le 14 janvier 2026, ainsi que dans son ouvrage publié en octobre dernier.

Au-delà de la conjoncture politique, Choguel Kokalla Maïga insiste sur les liens historiques et humains qui unissent l'Algérie et le Mali. Il estime que les deux pays ont tout intérêt à dépasser leurs différends pour préserver une relation fondée sur la confiance, le respect mutuel et la solidarité.

Dans un Sahel marqué par de profondes recompositions géopolitiques et la consolidation de la Confédération des États du Sahel (AES), il appelle ainsi à privilégier les intérêts des peuples africains et à renforcer la coopération régionale face aux défis sécuritaires.

L'ancien Premier ministre malien forme enfin le vœu que les récentes déclarations d'Alger contribuent à ouvrir une nouvelle page dans les relations entre les deux pays, au bénéfice de la paix, de la stabilité et du développement de l'ensemble de la région.

S. R.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TEBBOUNE ANNONCE UNE NOUVELLE RÉFORME

Davantage de pouvoir aux élus locaux

Une évolution destinée à renforcer leur rôle dans la gestion des collectivités et à donner davantage de poids aux assemblées élues.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé que les élections locales constituent le socle de l'État, les assemblées populaires représentant le premier espace d'expression de la volonté citoyenne et le principal trait d'union entre l'administration et la population.

Dans une déclaration faite à la presse après avoir accompli son devoir électoral au centre de vote de l'Ecole primaire Ahmed-Aroua de Bouchaoui (Ouest d'Alger), le chef de l'Etat a annoncé que les autorités œuvreront, au cours de l'année, à l'élaboration d'une nouvelle formule pour les lois régissant les communes et les wilayas. Le chef de l'État a également salué l'ensemble des candidats, qui « tentent d'obtenir la confiance des citoyens », estimant que les statistiques relatives à leur niveau d'instruction et à leur âge constituent un « heureux présage ».

Il a notamment mis en avant l'émergence d'une nouvelle génération de candidats, dont le niveau de conscience, selon lui, leur permet d'assumer davantage de responsabilités. L'objectif affiché est de leur accorder une place plus importante dans la gestion des affaires locales et de renforcer ainsi leur rôle au sein des institutions élues.



LA PARTICIPATION, CREDO DES CHEFS DE PARTI

À l'issue de leur vote, les chefs de partis politiques ont, dans leur majorité, insisté sur l'importance de la participation électorale, considérée comme un levier de changement et un moyen de renforcer la représentativité des assemblées locales.

Le président du Front El Moustakbel, Fatah Boutbig, a rappelé que les APC et les APW constituent le premier espace de contact entre l'État et le citoyen. Il a exprimé l'espoir de voir émerger des assemblées fortes, fondées sur le travail collectif et capables de contribuer au développement du pays et à la valorisation de ses potentialités. L'appel à la mobilisation a également marqué les déclarations de Youcef Aouchiche, premier secrétaire du FFS. S'adressant à la majorité silencieuse, il a estimé que le retrait de la vie publique ne pouvait se substituer à l'engagement en faveur du changement. De son côté, le président du RCD, Atmane Mazouz, a plaidé pour une forte participation au scrutin.

Pour sa part, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a dit espérer obtenir le plus grand nombre de sièges dans les localités où sa formation a présenté des listes. Elle a rappelé que le mot d'ordre de son parti est de « nous contrôler et nous demander des comptes », considérant ce principe comme un fondement de la démocratie. Elle a également souligné que les élus du PT sont tenus de respecter leur mandat et de rendre compte de leur gestion. Enfin, elle a insisté sur la nécessité d'écouter tous les citoyens, qu'ils aient participé au vote ou non.

UN SCRUTIN SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT

Sur le plan organisationnel, le président de l'ANIE, Saïd Arous, a assuré que tous les moyens humains et matériels avaient été mobilisés pour garantir le bon déroulement du scrutin, dans la transparence et la neutralité. Après avoir voté, il a appelé les citoyens à se rendre aux urnes, souhaitant une forte participation.

Rarement une échéance électorale aura été organisée dans un contexte marqué par autant de changements institutionnels et organisationnels. Ces élections locales interviennent, en effet, dans le sillage des amendements introduits par la loi organique n° 26-05 du 4 avril 2026, modifiant et complétant l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral.

Le scrutin inaugure également une nouvelle configuration territoriale, avec le passage de 58 à 69 wilayas et la création de onze nouvelles circonscriptions administratives de plein exercice. Une évolution qui a nécessité une révision du découpage électoral ainsi que de la répartition des sièges au sein des assemblées concernées.

Pour les onze nouvelles wilayas, cette échéance marque une étape particulière puisqu'elles élisent, pour la première fois, leurs propres Assemblées populaires de wilaya.

À ces changements s'ajoute la réforme annoncée des codes communal et de wilaya, qui devrait élargir les prérogatives des élus locaux et renforcer leur capacité d'intervention dans la gestion des territoires. À travers cette évolution, les pouvoirs publics affichent leur volonté de donner davantage de poids aux collectivités locales et d'engager une décentralisation administrative et économique plus affirmée.

Au-delà du renouvellement des assemblées, ce scrutin ouvre ainsi une nouvelle séquence pour la gestion locale, avec un enjeu central : faire émerger une génération d'élus davantage impliquée dans la prise en charge des préoccupations citoyennes et le développement des territoires.

S. Smati

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Les futurs élus face au défi des attentes citoyennes

À l'issue du scrutin local du 28 novembre, les regards se tournent désormais vers les futures assemblées populaires communales et de wilaya. Amélioration du cadre de vie, qualité des services publics, emploi des jeunes et développement local figurent parmi les principales attentes des citoyens, qui espèrent voir leur confiance se traduire rapidement par des réalisations concrètes.

Une nouvelle étape commence pour les électeurs : celle de la concrétisation des engagements et de la prise en charge de leurs préoccupations quotidiennes. Au-delà du choix de leurs représentants, ils attendent des futurs élus davantage de présence sur le terrain, une écoute attentive et, surtout, des réponses aux problèmes qui affectent directement leur quotidien. Dans les quartiers comme dans les villages, les priorités sont clairement identifiées : amélioration de l'éclairage public, entretien des routes, propreté des espaces publics, approvisionnement en eau potable, assainissement et conditions de scolarisation. Autant de dossiers sur lesquels les nouvelles assemblées seront particulièrement attendues. « Nous voulons des élus proches des citoyens, qui se déplacent dans les quartiers et prennent le temps d'écouter leurs préoccupations. Il ne suffit pas de connaître les problèmes, encore faut-il assurer leur suivi et trouver des solutions », témoigne un électeur.

Un autre insiste sur la nécessité de résultats visibles : « Une route bien entretenue, un éclairage fonctionnel ou un quartier propre peuvent sembler des choses simples, mais elles changent réellement le quotidien des habitants. »

L'EMPLOI DES JEUNES, UNE PRIORITÉ INCONTOURNABLE

Au-delà de la gestion des services de proximité, le développement économique et la création d'emplois constituent également des attentes majeures, notamment chez les jeunes. Les futures assemblées sont ainsi appelées à mieux valoriser les ressources de leurs territoires, à accompagner les initiatives entrepreneuriales et à faciliter, dans les limites de leurs prérogatives, la création de nouvelles activités.

« Nous espérons que les futurs élus accorderont une véritable place aux jeunes et à leurs projets. Nos communes disposent de ressources et de potentialités qui pourraient être mieux exploitées pour générer de l'activité et de l'emploi », souligne un jeune électeur. Agriculture, artisanat, tourisme et industrie figurent parmi les secteurs susceptibles de contribuer à cette dynamique. La valorisation des spécificités de chaque région pourrait ainsi constituer un levier pour stimuler l'investissement local et créer de nouvelles perspectives économiques.

UNE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN DURANT TOUT LE MANDAT

La proximité avec les citoyens représente une autre exigence forte. Pour les électeurs, le contact avec leurs représentants ne doit pas se limiter à la campagne électorale, mais se poursuivre tout au long du mandat. Ils souhaitent pouvoir solliciter facilement leurs élus, signaler les difficultés rencontrées et être régulièrement informés des projets engagés dans leurs communes. La transparence dans la gestion des affaires locales et le suivi des engagements constituent, à ce titre, des éléments essentiels pour maintenir la confiance. « Les élus doivent rester accessibles pendant les cinq années de leur mandat. Les citoyens ont le droit de connaître les projets, les priorités et l'état d'avancement des dossiers qui les concernent », estime un autre électeur.

La concertation avec les associations et les représentants de la société civile pourrait également contribuer à mieux cerner les besoins des habitants et à adapter les décisions aux réalités du terrain.

LA BONNE GESTION, CONDITION DES RÉSULTATS

La concrétisation de ces attentes dépendra enfin de la capacité des nouvelles assemblées à définir des priorités réalistes, à établir une programmation cohérente et à optimiser les moyens mis à leur disposition. La coordination entre les assemblées populaires communales et de wilaya sera notamment déterminante pour les projets qui dépassent les limites d'une seule commune ou nécessitent une intervention à l'échelle de la wilaya. Une meilleure concertation entre les différents acteurs devra permettre une répartition plus équilibrée des équipements et des opérations de développement. Gestion rationnelle des ressources, suivi rigoureux des chantiers et respect des priorités locales seront autant de critères à l'aune desquels les nouvelles équipes seront jugées. Au-delà des promesses formulées durant la campagne, les citoyens attendent désormais des actes. Pour les futurs élus, le véritable défi commence donc après les urnes : transformer les attentes en réalisations et faire de la proximité avec la population une pratique permanente.

I.Khermane

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

Des capacités à mieux exploiter

Les compétences existent en Algérie, mais les entreprises ont besoin de davantage de commandes pour développer leur production.

La sous-traitance industrielle prend progressivement sa place dans le paysage économique national. La 11e édition du Salon international de la sous-traitance (Algest 2026), organisée du 23 au 26 novembre au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger, a permis de mesurer les capacités acquises par les entreprises algériennes dans plusieurs domaines de production. Réunissant 88 exposants nationaux et internationaux, cette manifestation, placée sous l'égide du ministère de l'Industrie, a notamment mis en avant les possibilités de remplacer certains composants importés par une production locale.

A la veille de la clôture du Salon, les stands accueillaient un public essentiellement composé de professionnels. Industriels, ingénieurs et responsables d'entreprises profitaient de cette rencontre pour échanger sur leurs besoins et envisager de nouvelles collaborations. Les discussions portaient aussi bien sur les pièces mécaniques que sur les équipements électriques, les composants électroniques et les différents produits destinés aux unités de production. Au-delà de la présentation des produits, l'enjeu était surtout de rapprocher les fabricants locaux des donneurs d'ordres et de leur permettre de travailler davantage ensemble.



L'INDUSTRIE MILITAIRE, UN PARTENAIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE

Parmi les exposants, les établissements publics relevant de la Direction des industries militaires du ministère de la Défense nationale ont présenté des compétences qui peuvent répondre à plusieurs besoins de l'industrie nationale. Leurs activités couvrent notamment l'usinage de précision, la fabrication d'outillages et les essais techniques, des opérations indispensables au fonctionnement de nombreuses unités industrielles.

L'Établissement des constructions mécaniques de Khenchela (ECMK) a ainsi exposé différentes réalisations dans les domaines du forgeage à froid, du taillage d'engrenages, de la fabrication de matrices et de moules métalliques. Il assure également des traitements de surface, notamment la phosphatation, le bronzage et le chromage dur.

Ces activités sont complétées par celles de l'Epic Chahid Mohamed Boudjemaâ Belbachir Si Rabah, implanté à Hadjout et spécialisé dans l'outillage de précision. L'Établissement des câbles, relevant de la Direction des transmissions et des systèmes de commandement et de contrôle a, pour sa part, présenté ses moyens de contrôle et d'essais. Ses laboratoires permettent notamment de vérifier la résistance mécanique, thermique et optique des câbles, conformément aux normes internationales IEC et ITU.

Pour un cadre technique de l'ECMK, l'objectif est de mettre ces capacités à la disposition des opérateurs économiques nationaux. Il s'agit, explique-t-il, de leur offrir des prestations d'usinage, de traitement thermique et d'essais qui restent difficiles à trouver sur le marché local, afin de limiter le recours à l'importation d'outillages lourds.

Ahmed Khalil, ingénieur responsable des essais à l'Établissement des câbles, met également en avant l'intérêt de ces installations. Les laboratoires permettent, selon lui, de vérifier localement la conformité des câbles aux normes internationales, sans devoir recourir systématiquement à des essais à l'étranger.

DES ENTREPRISES LOCALES PRÉSENTES SUR PLUSIEURS SEGMENTS

Les entreprises privées et publiques présentes à Algest ont, elles aussi, montré que la production nationale couvre désormais plusieurs besoins des secteurs automobile, électroménager et énergétique.

À Sétif, l'ETS Bounachada Abdallah (ETS BA) fait partie des entreprises spécialisées dans la fabrication de composants automobiles. Implantée dans la zone d'activités d'Aïn Azel, cette entreprise familiale, qui compte plus de 16 années d'expérience, dispose d'une unité de production de 3 000 m² et emploie une soixantaine de salariés. Son catalogue comprend plus de 600 références.

Elle fabrique notamment des câbles de commande pour véhicules légers, poids lourds et engins, destinés aux systèmes de freinage, d'embrayage, d'accélération et de comptage. L'entreprise annonce un taux d'intégration supérieur à 80%.

Sa participation au Salon vise notamment à établir de nouveaux contacts avec les constructeurs et à développer des partenariats à long terme. La direction de l'ETS Bounachada Abdallah affirme maîtriser la fabrication de l'ensemble de ces câbles et souhaite mettre davantage ses capacités à la disposition des industriels, à travers notamment des contrats pluriannuels.

Dans le domaine de l'électronique automobile, la Sarl Ide-Net Company a également présenté ses activités. Installée dans la zone industrielle de Tamazougha, à Aïn Témouchent, l'entreprise dispose d'un capital de 200 millions de dinars et compte plus de douze années d'expérience. Elle possède également des implantations à Oran et Constantine.

Ses activités portent sur la fabrication de faisceaux électriques, de cartes électroniques, de systèmes de géolocalisation et de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'obtention de la certification automobile IATF 16949 constitue, pour l'entreprise, une étape importante dans son développement. Cette norme lui permet de répondre aux exigences des constructeurs et des équipementiers de l'industrie automobile.

Maamri Ali, gérant de la Sarl Ide-Net Company, estime que cette certification renforce la position de l'entreprise auprès de ses partenaires industriels et lui permet de proposer des produits répondant aux standards internationaux.

D'autres exposants interviennent sur des segments complémentaires. À Taher, dans la wilaya de Jijel, Africaver, filiale du groupe public Enava, produit du verre de sécurité destiné notamment à l'industrie automobile et à l'électroménager. Son offre comprend les pare-brise feuilletés, les vitres latérales et le verre trempé.

Mahmoud Aymen, représentant commercial de l'entreprise, indique qu'Africaver dispose des moyens nécessaires pour accompagner les constructeurs dans l'augmentation de leurs capacités de production.

La fabrication de pièces en plastique constitue un autre maillon de cette chaîne. Sarel Industrie propose des solutions d'injection plastique pour différents usages industriels, notamment dans les secteurs automobile et du cycle. Son représentant, Bitam Nabil, met en avant la capacité de l'entreprise à fabriquer des pièces techniques adaptées aux exigences des clients.

De son côté, la Sarl Algérie Ressorts fabrique différents types de ressorts industriels, notamment ceux utilisés en compression, en traction et en torsion. Son responsable technique souligne que la production sur mesure permet de répondre aux demandes des industriels et de remplacer certaines pièces auparavant importées.

L'offre est complétée par Algerad, spécialisée dans les systèmes de refroidissement et les radiateurs, ainsi que par la Sarl Nontissal, qui produit des textiles techniques non tissés destinés notamment aux habitacles automobiles et à la filtration.

À Béjaïa, Fibonova Algeria s'intéresse également aux nouveaux besoins de l'industrie, en particulier dans le domaine de l'électronique embarquée et des tableaux de bord numériques. Pour Kada Dahmane, technico-commercial des start-up au sein de l'entreprise, le développement de la sous-traitance ne se limite plus aux composants mécaniques et plastiques. Il concerne aussi les solutions numériques intégrées aux véhicules.

A LA RECHERCHE DE FOURNISSEURS LOCAUX

La présence des constructeurs et des assembleurs nationaux a permis de mettre en évidence les possibilités de coopération avec les entreprises de sous-traitance. Au niveau du stand de VMS Industrie, constructeur algérien de motocycles et de scooters implanté à Béjaïa, plusieurs composants fabriqués localement étaient exposés aux côtés d'un châssis de véhicule.

Cette présentation illustre les efforts engagés pour augmenter la part des pièces produites en Algérie dans l'assemblage des deux-roues. Une démarche également suivie par d'autres opérateurs, dont Algeria Ham Motors et SYM.

Pour Abdelkrim Saïgh, directeur général de VMS Industrie, le Salon représente une occasion de rapprocher les constructeurs des fabricants de composants. Il considère que le développement de ces partenariats est nécessaire pour améliorer le taux d'intégration et consolider la filière nationale.

Du côté d'Algeria Ham Motors, Bilel Guerrache, responsable au sein de l'entreprise, souligne également l'intérêt de recourir davantage aux fournisseurs locaux, notamment pour les composants plastiques et mécaniques. L'objectif est de réduire la dépendance aux importations tout en proposant des véhicules adaptés au marché national.

LA CERTIFICATION, UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE POUR ALLER PLUS LOIN

Si les capacités de production présentées au Salon témoignent des progrès réalisés par les entreprises algériennes, leur développement reste lié à plusieurs conditions. La normalisation, l'homologation et la certification des produits figurent parmi les principaux défis à relever pour permettre aux sous-traitants de travailler avec les grands donneurs d'ordres et d'accéder, à terme, aux marchés extérieurs.

L'Organisme algérien d'accréditation Algerac a justement mis l'accent sur cette question lors de sa participation au Salon. Lamia Abdelmoumen, représentante de l'organisme, rappelle que l'accréditation des laboratoires d'essais et la certification des produits sont indispensables pour établir une relation de confiance entre les fabricants et leurs clients industriels.

Au terme de cette 11e édition d'Algest, les échanges entre les différents acteurs ont surtout mis en évidence l'existence d'un potentiel industriel qui demande à être davantage exploité. Les entreprises locales disposent de compétences et d'équipements dans plusieurs spécialités, mais leur développement dépendra aussi de leur capacité à répondre régulièrement aux commandes des grands industriels.

La substitution aux importations ne se jouera donc pas uniquement sur les capacités de fabrication.

Elle passera également par la qualité des produits, la stabilité des approvisionnements et la mise en place de relations durables entre constructeurs et sous-traitants. C'est à ces conditions que la production locale pourra gagner de nouvelles parts de marché et contribuer davantage à l'intégration industrielle nationale.

Nassim Goumettre

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'Algérie vise 5 milliards de dollars

Trois à quatre projets d'envergure, actuellement en phase avancée de négociation, devraient permettre à l'Algérie de franchir le cap des 5 milliards de dollars d'investissements étrangers en 2026. Les groupes égyptiens et les investisseurs du Golfe figurent parmi les partenaires potentiels.

L'Algérie pourrait enregistrer une année particulièrement dynamique sur le front des investissements étrangers. Selon le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, leur montant devrait dépasser les 5 milliards de dollars en 2026, en intégrant les projets déjà enregistrés et les intentions d'investissement confirmées. Intervenant dans un entretien accordé à « Asharq Bloomberg », le responsable a révélé que 87 projets impliquant des partenaires étrangers avaient été recensés au 22 novembre, pour un montant supérieur à 1,5 milliard de dollars. Il s'agit de 44 investissements directs étrangers et de 43 projets réalisés en partenariat avec des opérateurs nationaux.

Trois à quatre intentions d'investissement, jugées suffisamment avancées, devraient contribuer à relever sensiblement ce volume. L'un des projets envisagés pourrait même dépasser les 2 milliards de dollars, a précisé Rekkache.

Au-delà des capitaux étrangers, la dynamique concerne également l'investissement national. Depuis janvier, l'AAPI a enregistré 5 997 projets, nationaux et étrangers, représentant plus de 2 200 milliards de dinars, soit près de 15,5 milliards de dollars. Leur concrétisation devrait générer plus de 174 600 emplois directs.

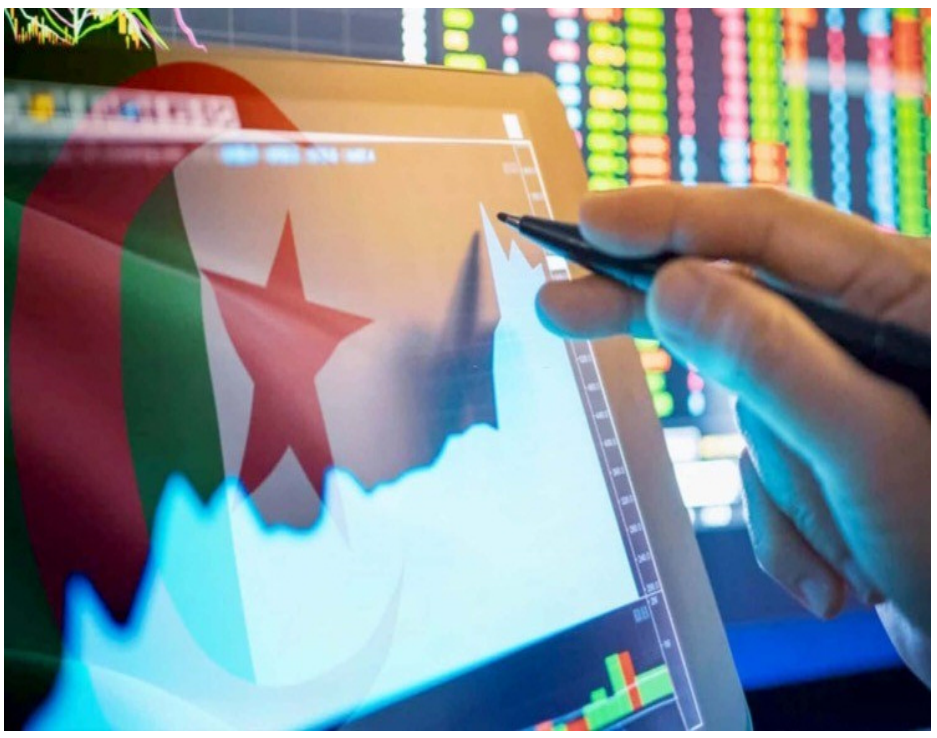

L'INDUSTRIE AU CŒUR DES PROJETS ÉGYPTIENS

Parmi les investissements en préparation, un projet porté par un groupe égyptien dans la fabrication de fournitures médicales et de verre se distingue par son ampleur. Son enveloppe est estimée à près d'un milliard de dollars. Des discussions ont déjà été engagées pour déterminer son lieu d'implantation.

Le groupe « Elsewedy Electric » explore, pour sa part, plusieurs créneaux, notamment l'aluminium et les véhicules électriques. Il étudie également un projet dans la sidérurgie, qui a atteint un stade avancé, tout en envisageant de renforcer sa présence sur le marché algérien. Ces perspectives s'inscrivent dans le cadre d'intentions d'investissement annoncées à hauteur de 2,5 milliards de dollars dans le cadre d'un accord signé en septembre 2025.

MULTIPLICATION DES MARQUES D'INTÉRÊT

L'intérêt des investisseurs du Golfe se manifeste également dans plusieurs filières productives. Des opérateurs saoudiens étudient des opportunités dans l'industrie agroalimentaire, tandis que des investisseurs omanais s'intéressent aux secteurs de la sidérurgie et de l'aluminium. Des échanges sont aussi en cours avec l'Autorité omanaise de l'investissement. Dans le secteur agricole et industriel, le groupe qatari « Baladna » envisage un projet intégré de production de coton en Algérie. L'objectif est de développer cette culture, notamment dans la wilaya d'Adrar, afin d'alimenter les industries textiles nationales en matière première et de mettre en place une chaîne de valeur allant de la production agricole à la transformation industrielle.

PRÈS DE 2 000 PROJETS DÉJÀ OPÉRATIONNELS

La concrétisation des investissements enregistrés constitue désormais un autre enjeu majeur. Selon le directeur général de l'AAPI, 68 % des quelque 15 000 projets faisant l'objet d'un suivi sur le terrain sont entrés en phase de réalisation ou d'exploitation. Près de 2 000 d'entre eux sont déjà opérationnels. En parallèle, les autorités préparent la mise en service du nouveau guichet unique national de l'investissement, prévue au début de 2027. Ce dispositif doit permettre de regrouper les démarches administratives au sein d'une même structure et de faciliter le traitement des dossiers, de l'enregistrement des projets jusqu'à leur entrée en exploitation.

À travers cette dynamique, l'Algérie entend consolider son attractivité auprès des investisseurs étrangers et orienter davantage les capitaux vers les activités productives. La diversification industrielle, le développement agricole et la réduction de la facture des importations figurent parmi les principaux objectifs de cette stratégie, qui vise également à élargir les exportations hors hydrocarbures.

COOPÉRATION ALGÉRO-TANZANIENNE

L'énergie et le médicament au cœur des échanges

L'Algérie et la Tanzanie veulent accélérer leur rapprochement économique et donner un contenu plus concret à leur coopération. L'énergie, l'industrie pharmaceutique et la formation des ressources humaines figurent désormais parmi les principaux axes de ce partenariat, avec pour objectifs de multiplier les investissements, de favoriser le transfert de savoir-faire et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux deux pays.

Cette ambition a été mise en avant par la vice-ministre tanzanienne de l'Énergie, Salome Makamba, lors de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, organisée à Dar es-Salam.

Dans le secteur énergétique, la Tanzanie entend tirer profit de l'expérience algérienne pour accompagner le développement de ses capacités et améliorer l'accès de sa population à une énergie fiable et abordable. Les échanges pourraient notamment porter sur les énergies renouvelables, les solutions de cuisson propres et les opportunités d'investissement.

Autre chantier prometteur : l'industrie pharmaceutique. Salome Makamba a salué l'expérience de l'Algérie dans la production de médicaments, estimant qu'elle pourrait aider son pays à développer ses propres capacités industrielles. À travers ce rapprochement, les deux parties entendent également contribuer au renforcement de la production africaine de médicaments essentiels et à la réduction de la dépendance aux importations.

Au-delà de ces secteurs, la formation et le développement des ressources humaines constituent un autre volet de coopération. Le partage d'expertise et de compétences devrait ainsi accompagner les ambitions économiques des deux pays.

De son côté, l'ambassadeur d'Algérie en Tanzanie, Ghalib Zermane, a réaffirmé la détermination de l'Algérie à consolider ses relations historiques et fraternelles avec la Tanzanie, notamment à travers le développement des échanges diplomatiques, commerciaux et des investissements. L'objectif est de transformer cette proximité historique en partenariats économiques durables et de renforcer la contribution des deux pays au développement du continent africain.

IMPORTATION DE MATÉRIEL AGRICOLE D'OCCASION

Les équipements autorisés fixés

Le gouvernement a arrêté la liste des équipements agricoles d'occasion autorisés à l'importation ainsi que les conditions de leur dédouanement. Ces dispositions sont fixées par le décret exécutif n° 26-372 du 16 novembre 2026, signé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et modifiant le texte réglementaire du 22 juillet 2024.

Pour obtenir l'attestation d'éligibilité, les importateurs doivent fournir une fiche technique détaillée du matériel, une facture pro forma mentionnant les composants et leurs numéros de série, ainsi que les justificatifs d'acquisition ou de détention.

L'examen des dossiers relève du directeur de wilaya chargé de l'industrie, après consultation des services agricoles et du commerce intérieur. Le texte prévoit également des contrôles techniques pour vérifier la conformité des équipements. Les organismes consultés disposent de dix jours pour rendre leur avis, tandis que les éventuelles réserves doivent être notifiées dans un délai de 30 jours et levées durant les 30 jours suivants. La validité de l'accord préalable est fixée à 12 mois.

La liste des équipements concernés comprend notamment les tracteurs agricoles de 40 à 180 chevaux, les motoculteurs, les machines de labour, de plantation et de récolte, ainsi que les matériels spécialisés dans la récolte de la tomate industrielle, des olives, des amandes, de la pomme de terre et de la betterave sucrière.

Elle englobe également les équipements de fenaison, de fertilisation et d'élevage, notamment les installations de traite, les distributeurs d'aliments, les systèmes d'abreuvement automatiques et les équipements destinés à l'aviculture.

Le décret encadre ainsi les conditions d'importation de ce matériel, en soumettant son admission au respect des exigences d'éligibilité, de contrôle et de conformité.

COMMERCE INTRAFRICAIN

Les échanges ont triplé

Les échanges commerciaux entre les pays africains ont atteint 214 milliards de dollars en 2025, soit trois fois leur valeur de 2020, selon un rapport de Starks Associates, société américaine de gestion.

Malgré cette progression, le commerce intra-africain ne représente que 15 % des échanges totaux du continent. Les paiements transfrontaliers, la multiplicité des monnaies et les coûts élevés de change continuent de freiner son développement.

Le recours au dollar comme devise intermédiaire entraîne souvent deux opérations de change et des frais supplémentaires. Pour lever ces obstacles, le rapport préconise de renforcer les garanties financières et de développer les facilités de paiement en monnaies locales.

AFFAIRE DES ANCIENS DIRIGEANTS DE LA FAF

Le dossier Zetchi et des autres prévenus transféré à la cour d'Alger

Le dossier des anciens responsables de la Fédération algérienne de football (FAF), dont l'ex-président Kheireddine Zetchi, a été transmis à la cour d'Alger après son examen par le pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed. La date du procès en appel sera fixée prochainement.

Par Redouane Hannachi



Le pôle financier et économique avait récemment condamné les anciens présidents de la FAF Kheireddine Zetchi et Charef Eddine Amara à huit ans de prison ferme. Djahid Zefizef, également ancien patron de l'instance fédérale, a, quant à lui, écopé de six ans de prison ferme. Le procès des anciens dirigeants de la FAF a été marqué par les déclarations de Kheireddine Zetchi devant la présidente du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed. L'ancien premier responsable du football national a rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui, aussi bien au cours de l'enquête préliminaire que durant l'instruction judiciaire. « Mme la présidente, je suis innocent des faits. Je n'ai commis aucun dépassement. Je n'ai fait que mon devoir de premier responsable de la FAF », a-t-il déclaré devant le tribunal. Tout au long de son audition, Zetchi a défendu son bilan administratif et financier à la tête de la Fédération, affirmant que les dépenses engagées obéissaient à des procédures impliquant plusieurs responsables avant toute validation. « Nous avions 120 employés à la Fédération. Avant ma signature, il y a toute une procédure », a-t-il expliqué. Concernant le recours à l'agence tunisienne Concorde Voyages, sans lancement d'un appel d'offres, l'ancien président du Paradou AC a justifié ce choix par l'absence, selon lui, d'une prestation équivalente sur le marché national. « Faire un appel d'offres à qui ? Cette prestation n'existe pas en Algérie », a-t-il répondu. Le dossier du partenariat avec l'équipementier allemand Adidas a également occupé une place importante dans les débats. Zetchi a défendu les conditions du choix de la marque et les négociations ayant permis d'améliorer la valeur du partenariat. Il a surtout insisté sur la nature de l'accord, précisant qu'il s'agissait d'un contrat en nature, portant sur la fourniture d'équipements aux différentes sélections nationales, et non d'un versement financier. La période de la pandémie de Covid-19 et certaines dépenses de fonctionnement ont également été abordées. L'ancien président a soutenu que les activités de la Fédération s'étaient poursuivies malgré les restrictions, notamment à travers les engagements des sélections nationales et des équipes de jeunes. Interrogé sur le contrat de location d'un appartement, Zetchi a reconnu une faute, déclarant à la présidente : «J'ai commis une faute, donc j'assume.» S'agissant de la rémunération d'Amine Labdi, ancien manager de la sélection nationale, il a estimé que le contrat initial de ce dernier n'avait aucune incidence financière. Auditionné à son tour, Charef Eddine Amara a expliqué avoir décidé d'accorder un salaire à Labdi, estimant que ses compétences justifiaient cette rémunération et que le poste existait déjà au sein de l'organisation.

DES PEINES DE DIX ET SEPT ANS REQUISES

Dans son réquisitoire, le procureur de la République avait requis dix ans de prison et une amende de cinq millions de dinars contre Kheireddine Zetchi. Il avait également demandé sept ans de prison, assortis de la même amende, contre Charef Eddine Amara et Djahid Zefizef, tous deux anciens présidents de la FAF. De leur côté, les avocats de la défense avaient contesté les arguments de l'accusation, tentant de remettre en cause les éléments avancés par le parquet. Celui-ci estimait, pour sa part, que les preuves légales et matérielles étaient réunies à l'encontre des prévenus. Le transfert du dossier à la cour d'Alger ouvre désormais la voie à un nouvel examen de l'affaire en appel.

R. H.

PROJET D'ATTENTAT VISANT LE SAVANT FERKOUS

Les mis en cause seront jugés en fin de session

Les deux mis en cause, poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste et préparation d'attentats à Alger, devront comparaître devant la Cour suprême après l'admission du pourvoi en cassation du parquet. La chambre criminelle de la Cour suprême a récemment accepté le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près le tribunal criminel d'Alger dans une affaire liée à un projet d'attentats terroristes visant plusieurs sites de la capitale, ainsi que des personnalités religieuses, dont le savant Ferkous. Le recours du ministère public porte sur des irrégularités de procédure. Le procureur général avait estimé que le tribunal criminel n'avait pas respecté certaines dispositions légales lors de l'examen de l'affaire. Les deux accusés avaient été condamnés à cinq ans et à dix-huit mois de prison ferme. Ils étaient poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste activant dans le pays, apologie du terrorisme et préparation de plusieurs opérations criminelles. Selon les éléments de l'accusation, les projets d'attentats visaient notamment le siège de l'Institut supérieur de musique, situé à la place des Martyrs, le siège de la sûreté de daïra d'Hussein Dey et une station du métro d'Alger. Les mis en cause étaient également soupçonnés d'avoir envisagé l'assassinat d'un imam à Bordj El Kiffan et du savant Ferkous. Lors du procès, le premier accusé, D. Sofiane, alias « Abou Abdelmoutafer », âgé de 29 ans et exerçant comme journalier, avait comparu en qualité de mineur au moment des faits, qui remontent à ses 17 ans. Il avait rejeté les accusations et contesté les conditions de son audition par les enquêteurs. Il avait notamment affirmé que ses déclarations devant le juge d'instruction avaient été obtenues sous la contrainte et que les enquêteurs l'avaient obligé à signer des procès-verbaux sans lui permettre d'en prendre connaissance. L'accusé avait également nié tout contact avec les groupes armés opérant dans la région de Larbaâta, dans la wilaya de Boumerdès. Il avait aussi rejeté les accusations concernant ses liens présumés avec plusieurs individus impliqués dans des activités terroristes, notamment Walid El Adoui, Merouane Boudina, présenté comme l'auteur de l'attentat contre le Palais du gouvernement, et un autre individu connu sous le pseudonyme d'«Abou Moussa». Son coaccusé, B. Seddik, condamné à dix-huit mois de prison ferme, avait pour sa part nié toute appartenance à un groupe terroriste. Il avait toutefois reconnu ne pas avoir signalé les agissements de son voisin, D. Sofiane, alors qu'il avait connaissance de certaines de ses fréquentations. De son côté, le procureur général avait estimé que les éléments matériels et les preuves versés au dossier confirmaient les accusations, notamment les intentions présumées du premier mis en cause de rejoindre les groupes armés. Il avait notamment invoqué les relevés téléphoniques faisant apparaître des contacts avec des individus liés aux réseaux terroristes. La défense avait, quant à elle, plaidé les circonstances atténuantes, en s'appuyant notamment sur les conclusions des enquêtes sociales réalisées sur les deux accusés. Les deux mis en cause devront être rejugés dans le cadre de la session criminelle ouverte le 2 novembre.

ATTEINTE À L'UNITÉ NATIONALE

Le procès de Wafia Tidjani prévu ce lundi

Le tribunal criminel d'appel d'Alger examinera ce lundi le procès en appel de l'activiste Wafia Tidjani, poursuivie notamment pour complot visant à porter atteinte à l'unité nationale et appartenance à une entité terroriste portant atteinte à la sécurité de l'État et à l'unité nationale. Les poursuites engagées contre la prévenue s'appuient sur les articles 78, alinéa 1, 87 bis et 87 bis 3, alinéa 2, du Code pénal. Lors de son premier procès, le 21 avril dernier, Wafia Tidjani a été condamnée à cinq ans de réclusion pour appartenance à une entité terroriste. Elle avait, en revanche, été acquittée du chef d'accusation de complot visant à porter atteinte à l'intégrité du territoire national. Le procureur général a toutefois interjeté appel afin d'obtenir le réexamen de l'affaire. De son côté, le représentant du Trésor public a également fait appel, dans le but de revoir à la hausse le montant des réparations matérielles. À noter que l'audience, initialement prévue à une date récente, avait été reportée à la demande de la défense. Les avocats avaient sollicité un délai supplémentaire afin de préparer leurs plaidoiries.

R. H.

TENSIONS IRANO-AMÉRICAINES

La menace d'un embrasement

Alors que le blocus américain pèse sur ses ports, l'Iran mise aussi sur le terrain judiciaire et brandit la menace d'une riposte militaire. 241 actes d'accusation ont été établis par la justice iranienne contre les États-Unis et l'entité sioniste et transmis aux tribunaux pénaux.

Cette initiative intervient alors que les tensions entre Washington et Téhéran continuent de s'aggraver autour du blocus maritime imposé aux ports iraniens, sur fond de menaces militaires et d'incidents signalés dans le détroit d'Ormuz. Téhéran a annoncé hier avoir préparé 241 actes d'accusation contre les États-Unis et l'entité sioniste, transmis aux tribunaux pénaux iraniens. Selon l'agence iranienne Student News Network (SNN), Nasser Seraj, secrétaire du Centre iranien des droits de l'homme et adjoint du chef du pouvoir judiciaire chargé des affaires internationales, a indiqué que des démarches étaient en cours avec les institutions concernées pour assurer le suivi des dossiers liés aux crimes reprochés aux deux pays. Il a précisé que les preuves et les documents recueillis avaient été transmis aux autorités judiciaires compétentes. « Presque tous les crimes commis par les États-Unis d'Amérique et le régime sioniste contre notre pays ont donné lieu à des plaintes déposées auprès du parquet. À ce jour, celui-ci a établi 241 actes d'accusation et les a transmis aux tribunaux pénaux », a-t-il déclaré. Nasser Seraj a également affirmé que le Centre général des droits de l'homme était prêt à poursuivre les démarches judiciaires. Les documents et les preuves collectés devraient servir à engager des procédures légales et à faire valoir les revendications des victimes, aussi bien sur le plan national qu'international.



TÉHÉRAN DURCIT LE TON FACE AU BLOCUS

Sur le front militaire, la tension continue de monter entre Washington et Téhéran autour du blocus maritime imposé aux ports iraniens. L'Iran a durci vendredi son discours, menaçant d'élargir sa riposte aux domaines aérien et maritime, tandis que les États-Unis poursuivent leurs opérations pour empêcher les navires de contourner les restrictions imposées dans la région.

Le commandant des forces aérospatiales des Gardiens de la révolution, Majid Mousavi, a averti que les adversaires de l'Iran devaient s'attendre à des actions « dans les airs et en mer ». Dans un message publié sur la plateforme X, il a qualifié la levée du blocus de « mission solidement ancrée » et affirmé que son pays était animé d'une « détermination inébranlable ». Dans le même contexte, le chef d'état-major iranien, Ali Abdollahi, a promis une riposte « décisive, efficace et douloureuse » à toute menace ou agression.

DES INCIDENTS SIGNALÉS DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

Sur le terrain, les tensions se sont également manifestées dans le détroit d'Ormuz. L'agence iranienne Tasnim, proche des Gardiens de la révolution, a rapporté qu'un pétrolier avait heurté une mine marine alors qu'il tentait de franchir le passage stratégique, tandis qu'un second navire avait fait demi-tour. Les autorités iraniennes ont également fait état de l'explosion d'un pétrolier au nord de l'île omanaise de Ghanam et de tirs de sommation ayant contraint un avion américain F-16 à s'éloigner de l'île iranienne de Hengam. Ces informations n'ont toutefois pas pu être vérifiées de manière indépendante. De son côté, le commandement central américain (CENTCOM) a annoncé avoir neutralisé le navire marchand « Pacific Archer » dans le golfe d'Oman à l'aide de munitions de précision, après une tentative présumée de franchissement du blocus. Selon le commandement américain, 158 navires ont été réorientés et six autres neutralisés dans le cadre de ces opérations.

TRUMP MISE SUR LE RAPPORT DE FORCE

Sur le plan politique, Donald Trump a laissé peu de place à l'optimisme quant à une issue négociée. À l'occasion de Thanksgiving, jeudi soir, le président américain a assuré que la victoire était « à notre portée » et qu'elle interviendrait « au moment où nous le déciderons ». Il a également annoncé l'envoi d'un porte-avions supplémentaire dans la région, tout en exprimant ses doutes sur la possibilité de parvenir à un accord avec Téhéran. Interrogé en Floride sur l'implication de la Chine et de la Russie dans le conflit, Trump a estimé que leur rôle restait limité, précisant qu'une véritable intervention supposerait, selon lui, un engagement militaire direct et non de simples échanges d'informations. Le dossier iranien aurait été évoqué lors de ses dernières rencontres avec les dirigeants chinois et russe, Xi Jinping et Vladimir Poutine.

DES DIVERGENCES AU SEIN DE L'APPAREIL SÉCURITAIRE SIONISTE

Parallèlement, des divergences semblent se dessiner au sein de l'appareil sécuritaire sioniste. Selon le site Ynet, le chef du Mossad, Roman Gofman, serait favorable à une frappe sioniste indépendante contre l'Iran, tandis que le chef d'état-major, Eyal Zamir, privilégierait l'attente d'une décision américaine. Le premier s'inquiéterait d'un éventuel développement clandestin d'armes chimiques par Téhéran, qui rejette ces accusations. Le second considérerait que la menace ne présente pas encore un caractère immédiat. Dans ce climat marqué par les démarches judiciaires, les démonstrations de force et les déclarations de fermeté, le bras de fer entre Washington et Téhéran prend plusieurs dimensions. Le blocus maritime américain constitue désormais un nouveau point de confrontation, faisant peser des risques supplémentaires sur la sécurité de la navigation dans le golfe d'Oman et le détroit d'Ormuz.

R.I/Agences

RUSSIE

Poutine renforce l'arsenal naval nucléaire

La Russie entend renforcer davantage ses capacités navales stratégiques. Le président Vladimir Poutine a réaffirmé vendredi la volonté de Moscou de poursuivre la modernisation de sa flotte militaire, à l'occasion de la mise en service du sous-marin nucléaire « Perm », premier bâtiment de sa catégorie équipé de missiles hypersoniques Zircon.

La cérémonie officielle de remise du sous-marin à la marine russe s'est déroulée au chantier naval Sevmash, à Severodvinsk, dans le nord-ouest du pays, en présence du président russe. Des images diffusées par le Kremlin ont montré le chef de l'État participant au hissage du pavillon de la marine sur le bâtiment.

À cette occasion, Vladimir Poutine s'est dit convaincu que les programmes destinés à développer une flotte navale puissante seraient menés à bien dans leur intégralité et dans les délais prévus. Il a souligné que la Russie figurait parmi les rares pays capables de concevoir et de construire des sous-marins nucléaires de cette envergure, dotés d'armes pouvant agir à l'échelle mondiale.

Le « Perm », qui appartient à la classe Iassen-M, est le premier sous-marin de cette catégorie à recevoir des missiles hypersoniques Zircon. Ces armements, présentés par Moscou comme un élément majeur de ses capacités militaires, viennent renforcer les moyens offensifs de la marine russe. Le président russe a également annoncé que cinq nouveaux sous-marins nucléaires devraient rejoindre la flotte d'ici à 2030, dont trois appartenant à la classe Iassen-M. Il a précisé que ces bâtiments étaient conçus pour mener des opérations dans toutes les régions océaniques, avec une capacité à évoluer en toute discrétion et à utiliser différents types de missiles de croisière, y compris les Zircon. Moscou poursuit ainsi un programme de renouvellement de ses moyens sous-marins. Selon Poutine, la marine russe a déjà réceptionné quatre autres unités de la classe Iassen-M au cours des six dernières années.

LA DISSUASION NUCLÉAIRE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE RUSSE

Cette modernisation revêt une importance particulière pour la stratégie militaire russe. Les sous-marins nucléaires lanceurs de missiles balistiques constituent en effet l'une des principales composantes de la dissuasion nucléaire, grâce à leur capacité à rester dissimulés sous les eaux et à assurer une riposte en cas d'attaque.

Le renforcement de cette flotte intervient dans un contexte de tensions persistantes entre Moscou et les pays occidentaux, qui soutiennent militairement et politiquement l'Ukraine depuis le lancement de l'offensive russe à grande échelle en février 2022. À travers le renouvellement de ses équipements navals, la Russie cherche à consolider ses capacités stratégiques et à maintenir son poids militaire sur la scène internationale.

PALESTINE

Hamas appelle à amplifier la mobilisation internationale

À la veille de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre, le mouvement Hamas a appelé, hier, à intensifier les mobilisations populaires et à élargir le soutien international en faveur des Palestiniens, afin d'accentuer la pression pour mettre fin à l'agression sioniste et lever le blocus imposé à la bande de Ghaza.

Dans un communiqué, le mouvement a exhorté les populations des pays arabes et musulmans ainsi que les défenseurs des droits humains à travers le monde à multiplier les rassemblements et les manifestations de solidarité. Ces actions visent, selon Hamas, à dénoncer les opérations militaires, les déplacements forcés, les pénuries alimentaires et les restrictions imposées à l'entrée de l'aide humanitaire à Ghaza. Le mouvement a également attiré l'attention sur la poursuite des violations en Cisjordanie occupée et à El-Qods, ainsi que sur les conditions de détention des prisonniers palestiniens dans les prisons sionistes. Hamas a, par ailleurs, appelé à maintenir la mobilisation au-delà de cette journée et à exercer des pressions politiques, populaires et médiatiques pour obtenir la levée du blocus et faire valoir les droits des Palestiniens à la liberté, au retour et à l'autodétermination.

Instituée en 1977 par l'Assemblée générale de l'ONU, cette journée coïncide avec l'adoption, le 29 novembre 1947, de la résolution 181 relative au partage de la Palestine.

COURSE À LA FIFA

Un message embarrassant pour Philippe Diallo

La secrétaire générale de la FFF y a adressé un message de félicitations à la CAF, accompagné d'une photographie prise aux côtés de Patrice Motsepe, président de l'instance africaine, et de Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football.



Une situation embarrassante secoue la Fédération française de football (FFF). Philippe Diallo, candidat à la présidence de la FIFA pour l'élection prévue le 18 mars 2027, n'aurait pas apprécié une initiative de sa secrétaire générale, Joëlle Monlouis, qui a publiquement félicité la Confédération africaine de football (CAF) pour sa gestion. Un message qui intervient dans un contexte particulier, marqué par le soutien affiché de l'instance africaine à Gianni Infantino.

Selon les informations rapportées par L'Équipe et le Journal du Dimanche, Philippe Diallo a été contrarié par la publication de Joëlle Monlouis sur son compte LinkedIn. La secrétaire générale de la FFF y a adressé un message de félicitations à la CAF, accompagné d'une photographie prise aux côtés de Patrice Motsepe, président de l'instance africaine, et de Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football.

Cette initiative est loin d'être anodine dans le contexte actuel de la course à la présidence de la FIFA. En effet, la CAF a officiellement confirmé son soutien à Gianni Infantino lors de son assemblée générale organisée samedi dernier à Abuja, au Nigeria. Le dirigeant suisse briguera un nouveau mandat à la tête de l'instance mondiale, tandis que Philippe Diallo entend également peser dans cette échéance électorale.

LE SOUTIEN DE MOTSEPE À INFANTINO PASSE MAL

La scène qui s'est déroulée lors de cette assemblée générale aurait particulièrement déplu au président de la FFF. Patrice Motsepe n'a pas caché son admiration pour Gianni Infantino, allant jusqu'à demander aux participants de se lever pour applaudir le président de la FIFA.

Une séquence qui a placé Philippe Diallo dans une situation délicate, alors que celui-ci ambitionne de prendre la tête de l'instance mondiale. Dans ces conditions, le message de félicitations publié par Joëlle Monlouis en faveur de la CAF aurait été perçu comme une initiative inopportune.

UNE EXPLICATION ATTENDUE AU SEIN DE LA FFF

D'après L'Équipe, Philippe Diallo compte rapidement s'entretenir avec sa secrétaire générale afin de revenir sur cette publication et de clarifier les circonstances de cette initiative.

Cet épisode révèle les tensions et les sensibilités diplomatiques qui entourent déjà la prochaine élection présidentielle de la FIFA. À quelques mois du scrutin du 18 mars 2027, chaque prise de position et chaque rapprochement institutionnel peuvent revêtir une importance particulière dans les rapports de force entre les différentes fédérations.

Pour Philippe Diallo, l'enjeu sera désormais de clarifier la position de son institution dans une campagne électorale où Gianni Infantino bénéficie notamment du soutien affiché du football africain.

LIGA

Un Clasico pour arracher Haaland

L'avenir d'Erling Haaland pourrait devenir l'un des grands feuilletons du prochain mercato estival. Malgré un contrat avec Manchester City jusqu'en 2034, l'attaquant norvégien serait suivi de près par le Real Madrid et le FC Barcelone. Les incertitudes entourant le club anglais et ses difficultés sportives pourraient relancer les spéculations sur un éventuel départ.

Selon Foot Mercato, qui s'appuie sur plusieurs sources anglaises et espagnoles, le contexte actuel à Manchester City pourrait pousser Haaland à reconsidérer son avenir. L'affaire des accusations d'infractions financières visant le club, conjuguée aux résultats décevants des Citizens, alimente les interrogations. En janvier 2025, Manchester City avait pourtant sécurisé son buteur en lui faisant signer un contrat jusqu'en 2034. Mais les difficultés sportives de l'équipe de Pep Guardiola et les critiques visant les dernières prestations du Norvégien ont ravivé les spéculations.

CARRAGHER ET NEVILLE ÉVOQUENT UN DÉPART

L'ancien défenseur de Liverpool, Jamie Carragher, estime que les incertitudes entourant Manchester City pourraient avoir des répercussions sur l'avenir de son attaquant vedette. Il souligne également qu'un éventuel départ de Haaland constituerait une perte importante pour l'attractivité de la Premier League.

Gary Neville va plus loin. Dans le podcast The Overlap, l'ancien international anglais envisage une arrivée du Norvégien au Real Madrid dans les 18 prochains mois, voire avant la fin de la saison. Son scénario repose notamment sur un possible départ de Vinícius Júnior, qui permettrait à Kylian Mbappé de retrouver le couloir gauche, tandis que Haaland occuperait la pointe de l'attaque.

LE BARÇA RÊVE ÉGALEMENT DU NORVÉGIEN

Le FC Barcelone serait lui aussi intéressé par le profil du buteur de Manchester City. Selon le quotidien espagnol El Nacional, le club catalan constituerait même une destination privilégiée pour Haaland, qui aurait manifesté son intérêt pour une arrivée à l'issue de la saison.

Reste l'obstacle financier. Entre l'indemnité de transfert potentielle, le salaire du joueur et son engagement jusqu'en 2034, l'opération s'annonce particulièrement complexe pour les dirigeants barcelonais.

Pour l'heure, aucun départ n'est annoncé et Manchester City entend conserver son attaquant vedette. Mais entre les ambitions du Real Madrid, les prétentions du Barça et les incertitudes entourant les Citizens, le dossier Haaland pourrait bien animer le prochain mercato estival.

MOTOGP

Marc Márquez range son casque

À 33 ans, Marc Márquez a annoncé la fin de sa carrière à l'issue de la saison 2026. Le Grand Prix de Valence sera sa dernière apparition en compétition. Avec dix titres mondiaux, dont huit en MotoGP, le pilote espagnol quitte la scène après avoir marqué l'histoire de la discipline. Son parcours aura été marqué par une domination spectaculaire avec Honda, de graves blessures et un retour au sommet avec Ducati, couronné par deux titres consécutifs en 2025 et 2026. Hier, Marco Bezzecchi (Aprilia) a décroché la pole position du Grand Prix de Valence, 22e et dernière manche du championnat du monde de MotoGP, sur le circuit Ricardo-Tormo de Cheste. L'Italien a devancé l'octuple champion du monde Marc Marquez (Ducati), qui ne s'élancera donc pas en tête de la dernière course de sa carrière, et un autre Espagnol, Raul Fernandez (Aprilia-Trackhouse).

La deuxième ligne sera occupée par les Espagnols Alex Marquez (Ducati-Gresini) et Jorge Martin (Aprilia), ainsi que l'Italien Fabio Di Giannantonio (Ducati-VR46).

BARCA

Les grandes ambitions de Dani Olmo

De retour après une blessure, Dani Olmo affiche de grandes ambitions avec le FC Barcelone. Le milieu espagnol de 28 ans veut aider son équipe à remporter tous ses matches avant la trêve hivernale. « Notre objectif est de tout gagner avant Noël », a-t-il déclaré dans des propos rapportés par Mundo Deportivo. Interrogé sur les rumeurs l'envoyant au Bayern Munich, le joueur a réaffirmé son attachement au Barça : « Je suis là où je veux être. Mon rêve est de gagner des titres ici et de ramener Barcelone à la place qui lui revient en Europe. »

REAL MADRID

Nico Paz pose ses conditions

Courtisé par le Real Madrid, qui dispose d'une option de rachat estimée à 80 millions d'euros pour l'été 2027, Nico Paz ne serait pas pressé de retrouver la Casa Blanca. Selon The Athletic, le milieu offensif argentin de 22 ans exigerait des garanties sur son temps de jeu et un rôle majeur dans le projet sportif avant d'envisager un retour à Madrid.

Épanoui à Côme, où il s'est imposé comme l'une des révélations de Serie A, l'international argentin (16 sélections, 6 buts) intéresse également Manchester United. Les Red Devils suivraient son évolution en vue d'un éventuel recrutement à l'été 2027, notamment pour anticiper la succession de Bruno Fernandes. Toutefois, le club anglais vient de prolonger d'une saison le contrat de son capitaine, désormais lié jusqu'en juin 2028. Entre Madrid, Manchester et Côme, Nico Paz privilégiera avant tout un projet lui garantissant un statut de titulaire..

ARSENAL

Ødegaard serein concernant sa prolongation

Le capitaine d'Arsenal, Martin Ødegaard, reste confiant quant à la signature d'un nouveau contrat avec les Gunners. Sous contrat jusqu'en 2028, le milieu norvégien se dit heureux à Londres et ne considère pas ce dossier comme une source d'inquiétude.

« Ce n'est pas quelque chose qui m'inquiète. Je suis tellement heureux ici, j'adore cet endroit. J'espère rester encore de nombreuses années », a-t-il confié à Sky Sports. Les discussions se poursuivent dans un climat de confiance, alors qu'Arsenal a déjà prolongé plusieurs cadres de son effectif.

MONDIAL U17

L'Algérie défiera le Venezuela en seizièmes de finale

Qualifiés après leur victoire face à la République dominicaine , les jeunes Verts poursuivront leur parcours mondial mardi prochain face au Venezuela. Un nouveau défi pour les hommes d'Amine Ghimouz, déterminés à prolonger leur aventure au Qatar.

La sélection algérienne des moins de 17 ans a décroché son billet pour les seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026 en s'imposant face à la République dominicaine (1-0), vendredi, lors de la troisième et dernière journée de la phase de groupes. Grâce à cette deuxième victoire consécutive, les jeunes Verts terminent à la deuxième place du groupe J avec six points et retrouveront le Venezuela, mardi 1er décembre à 16h30, sur le terrain n° 8 du complexe Aspire Zone, à Doha.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Yacine Abed à la 27e minute. Déjà auteur d'un doublé lors du succès contre le Monténégro (2-1), le jeune attaquant a une nouvelle fois fait la différence dans un rendez-vous décisif.

Après une entrée en matière difficile face au Chili (2-4), les protégés d'Amine Ghimouz ont su réagir en enchaînant deux succès. Une remontée qui leur permet de terminer derrière le Chili, également crédité de six points, mais premier du groupe.



ABED, HOMME FORT DES VERTS

Face à la République dominicaine, les Algériens ont rapidement affiché leurs intentions, en cherchant à prendre le contrôle du jeu et à multiplier les offensives. Plus prudents, leurs adversaires ont privilégié le repli défensif et les transitions rapides.

La domination algérienne a fini par être récompensée à la 27e minute grâce à Yacine Abed. Après cette ouverture du score, les jeunes Fennecs ont su gérer leur avantage, malgré la pression exercée par les Dominicains au retour des vestiaires.

Solidaires et bien organisés, les Algériens ont résisté jusqu'au coup de sifflet final pour préserver leur avantage. Cette victoire leur permet de poursuivre leur aventure mondiale avec un bilan de deux succès et une défaite.

LE VENEZUELA, UN ADVERSAIRE À PRENDRE AU SÉRIEUX

Le prochain obstacle se nomme donc Venezuela. Les Sud-Américains ont terminé deuxièmes du groupe K avec sept points, après deux victoires face au Cameroun (2-1) et à la Roumanie (1-0), ainsi qu'un nul contre le Mexique (0-0).

Un adversaire solide qui obligera les jeunes Verts à élever encore leur niveau de jeu pour espérer franchir un nouveau cap dans cette compétition. Forts de leurs deux dernières prestations, les coéquipiers de Yacine Abed auront à cœur de confirmer leur progression et de poursuivre leur parcours au Qatar.

Concernant les autres sélections africaines, le Maroc, deuxième du groupe H, affrontera le Chili, premier du groupe J, juste devant l'Algérie. De son côté, le Sénégal, à l'instar de l'Algérie, visera sa première qualification pour les huitièmes de finale. Deuxièmes de la la poule F, les Lionceaux de la Téranga se frotteront à l'Australie, numéro un de la poule C.

Éliminée l'année passée dès le premier tour, la Côte d'Ivoire obtient sa revanche et croisera l'Irlande. Les Éléphanteaux ont fini deuxièmes du groupe E. Le Mali, seule équipe africaine à avoir remporté tous ses matchs de groupe (G), défiera la République dominicaine, troisième du groupe J. L'Égypte se frottera à la Colombie, l'Ouganda à la France et le Mozambique au Brésil, quatrième lors de l'édition précédente. Les différentes affiches auront lieu le lundi 30 novembre et le mardi 1er décembre à Doha, au Qatar.

Notons que l'Afrique reste le continent le plus titré de la Coupe du monde U17 avec sept victoires finales à son actif, dont cinq pour le Nigeria et deux pour le Ghana.

BUNDESLIGA

Le Bayern Munich suit Ibrahim Maza

Ibrahim Maza suscite l'intérêt des grands clubs européens. À 20 ans, le milieu offensif du Bayer Leverkusen figurerait sur les tablettes du Bayern Munich, selon TEAMtalk.
Le club bavarois, dirigé par Vincent Kompany, étudierait plusieurs pistes pour anticiper d'éventuels changements dans son secteur offensif, notamment autour de Michael Olise et Jamal Musiala.
L'international algérien ferait partie d'une liste de jeunes talents suivis par le Bayern, aux côtés de Said El Mala (FC Cologne) et Antonio Nusa (RB Leipzig).
Florian Wirtz, Jérémy Doku et Rio Ngumoha figureraient également parmi les profils étudiés.
Cet intérêt constitue une nouvelle reconnaissance du potentiel de Maza, qui poursuit sa progression en Bundesliga. Aucune négociation n'a toutefois été annoncée et le Bayern n'aurait, à ce stade, engagé aucune démarche concrète.

QATAR STAR LEAUGUE

Doublé d'Adam Ounas

Adam Ounas s'est illustré en inscrivant les deux buts de la victoire d'Al-Gharafa face à Al-Sailiya (2-0), lors de la 11e journée de la Qatar Stars League. Titulaire, l'international algérien a fait la différence en l'espace de huit minutes grâce à sa technique et à la précision de son pied gauche. Ce succès permet à Al-Gharafa de remonter provisoirement à la quatrième place avec 15 points. Sur le plan individuel, Ounas totalise désormais deux buts et deux passes décisives en sept apparitions cette saison.
Aux côtés de Yacine Brahimi, l'ailier algérien confirme son regain de forme et retrouve progressivement son efficacité offensive.

LE MANS FC

Adil Bourabaa prolongé jusqu'en 2029

Malgré une grave blessure à la cheville gauche qui devrait l'éloigner des terrains jusqu'en 2027, Adil Bourabaa conserve la confiance du Mans FC. Le club français a annoncé la prolongation du milieu de terrain algérien jusqu'en juin 2029. Arrivé de Beauvais la saison dernière, le joueur de 21 ans s'est illustré avec trois buts et deux passes décisives. Opéré récemment, il poursuit sa rééducation à Clairefontaine, où il a reçu la visite du président du club, Pedro Oliveira.
Convoqué pour la première fois en sélection en septembre pour remplacer Nabil Bentaleb, Bourabaa avait vu ses débuts avec les Verts compromis par une blessure contractée face au Niger. En prolongeant son contrat, Le Mans FC confirme sa confiance en son potentiel et mise sur son retour au meilleur niveau.

COUPE DE LA CAF: USMA-REAL BAMAKO(20H)

Les Rouge et Noir pour une entrée réussie

Tenante du titre, l'USM Alger entame ce soir la défense de sa couronne africaine face à l'AS Real de Bamako. Les Rouge et Noir visent les trois points pour réussir leur entrée en lice dans cette phase de groupes et afficher d'emblée leurs ambitions.

Le coup d'envoi de cette rencontre, comptant pour la première journée du groupe D, sera donné à 20h au stade du 5-Juillet-1962. Devant leur public, les Usmistes auront à cœur de confirmer leur statut et de prendre un bon départ dans la compétition.



L'USMA VEUT CONFIRMER SON STATUT

Forte de son expérience continentale et de son sacre lors de la précédente édition, la formation algéroise aborde cette nouvelle campagne avec l'ambition de conserver son trophée. Pour cela, une victoire à domicile s'impose afin de se placer idéalement dans la course à la qualification.

Sur le plan national, les Rouge et Noir restent sur un succès en déplacement face à Ben Aknoun (1-0), le 23 novembre, après leur revers contre la JS Kabylie (0-2). Un résultat encourageant qu'ils tenteront de confirmer devant leurs supporters.

LE REAL BAMAKO À PRENDRE AU SÉRIEUX

En face, l'AS Real de Bamako entend jouer pleinement ses chances et ne compte pas se présenter en victime expiatoire. Les Algérois devront donc se montrer vigilants, rigoureux et surtout efficaces dans le dernier geste pour éviter toute mauvaise surprise. Cette première sortie donnera le ton d'une phase de groupes qui s'annonce disputée. Outre l'USMA et le Real Bamako, le groupe D comprend le CS Sfaxien de Tunisie et les Black Bulls du Mozambique. Seules les deux premières équipes décrocheront leur qualification pour les quarts de finale. Les Rouge et Noir n'ont donc pas droit à l'erreur à domicile. Un succès leur permettrait de lancer idéalement leur campagne africaine et d'envoyer un premier signal à leurs concurrents. La rencontre sera dirigée par l'arbitre Ahmed Arajiga.

R.G.

BOXE

Imane Khelif à l'assaut du monde professionnel

La championne olympique algérienne Imane Khelif fera ses débuts professionnels le 15 décembre prochain à Paris, face à la Française Elsa Hemat, en remplacement de la Néerlandaise Clarida Sarabia, forfait pour des raisons administratives.

Prévu à la Maison de la Mutualité, le combat se disputera en six rounds de deux minutes, dans la catégorie des super-welters (-69,853 kg). Âgée de 44 ans, Elsa Hemat affiche un bilan de six victoires, deux nuls et 14 défaites.Initialement programmé en avril dernier, le premier combat professionnel de Khelif avait été reporté en raison d'une blessure à l'épaule gauche. Sacrée aux JO de Paris 2024, l'Algérienne retrouvera ainsi le ring près de deux ans et demi après son titre olympique.

Mots Croisés

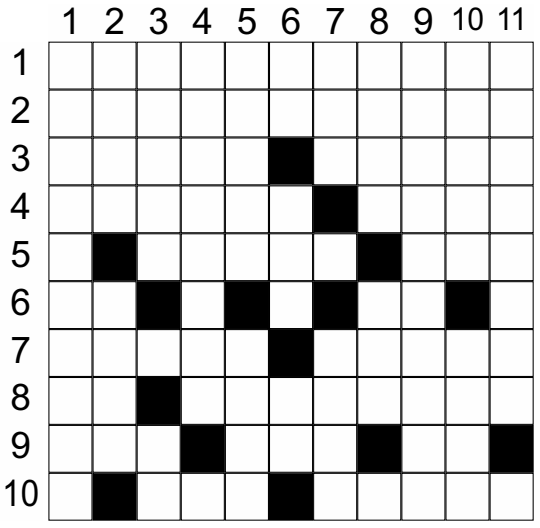

Horizontalement

1- Excessive. 2- Redis sommairement. 3- Il cherche à surpasser le meilleur - Comme des cheveux désordonnés. 4- Chemise de crin - Ignorance. 5- Se brûla les ailes - N'est pas juif. 6- Vieille note - Démonstratif. 7- Choisir - Sans capacité. 8- Fut envoyée paître - Faisais semblant. 9- Reçoit un boulin - Fait partie de la roue - Bienvenu. 10- A payer - Axes.

Verticalement

1- Prévoyance pour éviter un mal. 2- Il fut sans famille - Beaucoup. 3- œil-de-bœufs - Cube renversé. 4- Voisins des abeilles. 5- Vomitif - Le propre de l'homme. 6- Préfixe - Unité de travail - Possessif. 7- Fin de messe - Rend gris tous les chats. 8- Dialecte indien - Le fond de certaines choses. 9- Arbre de Madagascar. 10- Dos de la feuille - Epaissie. 11- Torchées.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Condidature Candiddature Canddidature Candidature	Cientifique Sciantifique Scientifique Scientiffique
Sollicite Solicite Saullicite Sollissite	Strategique Strattégique Stratégique Stratégik

Les mots fléchés

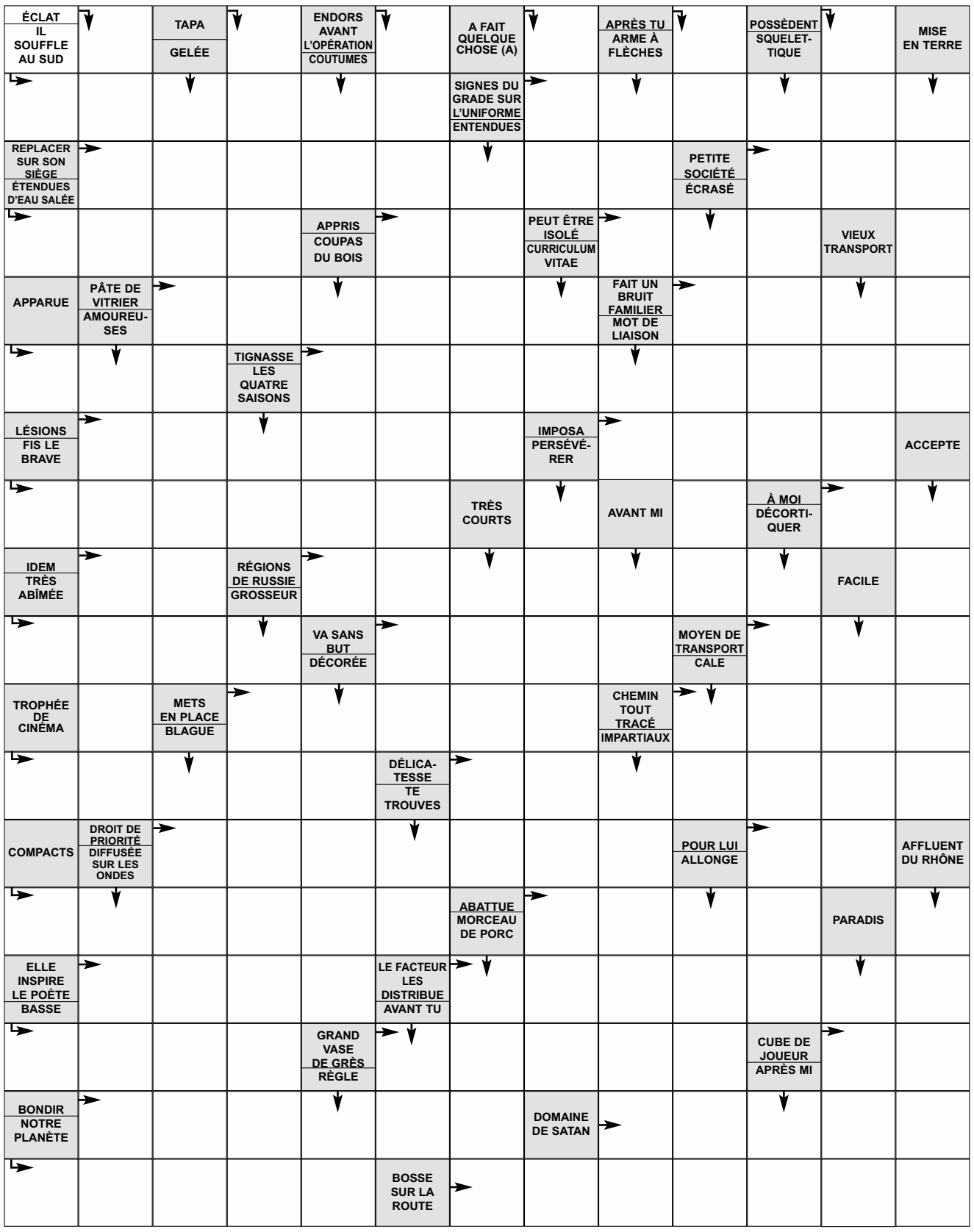

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Géologue et vulcanologue célèbre

AMBIDEXTRE
ANÉMOMÈTRE
ARABE
ATROPHIE
CERTAIN
COIN
COMME
COMPLICITÉ
DÉVOILÉ
DILUER
DONATAIRE
ECLAIR
ELECTRON
ENGLOBER
FOURMI
FUSIFORME
GAUFRE
GAZELLE
GÉANTE
GERMINALE
HALLALI
HUMOUR
JACINTHE
KARACHI
LOYER
MAGNIFIQUE
MARMITON
MENSUELLE
MICROFLORE
MINERAI
MONGOLIE
MONOSTYLE
MUSELIÈRE
NEIGE
NÉOPLASME
PAPOTAGE
RODAGE
SECRÉTAIRE
SÉDATIF
SIÈCLE
SOIERIE
TRAHISON
TRANSCRIRE
TRÉPAS
TRIOMPHE
TUTEUR
USTENSILE
VALSEUSE
VIVIPARITÉ
VOYOU
VULGAIRE
ZIZANIE

E	D	O	N	A	T	A	I	R	E	E	R	E	I	L	E	S	U	M	T
R	M	E	N	G	L	O	B	E	R	N	O	T	I	M	R	A	M	N	R
O	E	E	M	I	N	E	R	A	I	F	I	T	A	D	E	S	E	E	A
L	N	I	Z	I	V	E	E	R	V	T	R	E	E	E	T	G	H	O	N
F	S	H	O	I	B	O	U	T	R	U	T	O	L	M	A	A	T	P	S
O	U	C	F	A	Z	E	Y	A	I	I	L	I	D	Z	M	R	N	L	C
R	E	R	R	O	T	A	H	O	C	R	O	G	E	A	I	O	I	A	R
C	L	A	M	U	U	I	N	I	U	V	A	L	A	A	G	A	C	S	I
I	L	N	T	A	S	R	L	I	E	Z	L	P	L	I	M	E	A	M	R
M	E	A	V	O	G	P	M	D	E	E	G	C	I	B	R	N	J	E	E
E	E	A	N	A	M	N	I	I	E	I	E	A	I	V	O	E	M	E	E
R	L	T	S	O	L	L	I	I	E	H	H	D	U	R	I	T	O	L	R
I	I	R	C	I	U	S	R	F	U	T	E	C	T	F	R	V	N	A	T
A	S	O	R	E	E	E	E	M	I	X	N	C	A	E	R	E	G	N	E
T	N	P	R	E	I	C	O	U	T	Q	E	A	P	R	I	E	O	I	M
E	E	H	I	O	Y	U	L	R	S	L	U	A	E	G	A	E	L	M	O
R	T	I	S	F	R	O	E	E	E	E	S	E	E	G	F	K	I	R	M
C	S	E	I	L	A	L	L	A	H	C	E	R	T	A	I	N	E	E	E
E	U	E	H	P	M	O	I	R	T	E	G	A	T	O	P	A	P	G	N
S	E	L	Y	T	S	O	N	O	M	E	M	R	O	F	I	S	U	F	A

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

NEGATIFS - AGIT - CADEAU - BRUNI - TOTEM - ETAIE - NE - POLIT - RER - ACAJOU - SIDERE - EUE - SCORE - RE - OR - TITAN - BLES - TUES - ESSIEU - VETERAN - ANTRE - OSAI - BLET - RAP - ELIRE - REE - GIRL - CORTEGE - CREA - VIN - REA - ASTE - ZOO - LA - IF - AU - PEINS - ENNEMI - SEULS - FEUTRE - LESTEE.

VERTICALEMENT

DECONCERTE - AGRAFEE - GATEAU - UTOPIES - NU - RADE - JETEES - RATANT - TEMPO - ISRAEL - RUER - LIA - OUST - AIL - VE - ME - FUEL - CAEN - ICI - PI - AS - TISONS - BRONZE - BATIR - SALER - OISE - TARI - DEBINE - TRONES - GUERE - LETTREE - SUT - LIN - ERREUR - EGAL - LE - TIGREES - EPEE - ANSE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- HOMEOPHATIE. 2- IDES - RIEURS. 3- RIT - FILLE. 4- OLIBAN - ERNE. 5- NEE - ITEM - EN. 6- RATELEE. 7- EU - MUS - LE. 8- COUP - UNE. 9- LIER - SERINE. 10- ASP - -REDAN.

VERTICALEMENT

1- HIRONDELLE. 2- ODILE. 3- METIER - CEP. 4- ES - ADORA. 5- FAIT. 6- PRINTEMPS. 7- AIL - ELU - ER. 8- TELEMESURE. 9- HUER - NID. 10- IR - NE - LENA. 11- ESSENCE - EN.

4x4 - Traînard - Rabâcheur - Rhéteur - Rhumatisme

BIFFE-TOUT : SISMOLOGIE

MUSE SPARK OPEN Les promesses et les limites d'un modèle

Présenté comme une avancée pour le codage et les agents autonomes, ce modèle ouvre de nouvelles perspectives, mais soulève aussi des questions sur son coût d'exploitation, ses limites techniques et les conditions réelles de son ouverture.



Publié par Meta le 15 octobre 2026, Muse Spark Open est un modèle à poids disponibles comptant 816 milliards de paramètres, dont environ 42 milliards sont activés à chaque token.

Il associe une fenêtre de contexte annoncée de un million de tokens à des capacités multimodales et à des fonctionnalités orientées vers le codage et les agents logiciels. Cette ouverture facilite l'audit, l'adaptation et l'hébergement du modèle, sans, toutefois, éliminer les contraintes liées aux coûts matériels, aux conditions de licence et à la vérification indépendante de ses performances.

UNE OUVERTURE STRATÉGIQUE

Meta a publié les poids de Muse Spark Open, un modèle de type Mixture of Experts (MoE) capable de traiter du texte, des images, de l'audio et de la vidéo en entrée, avec une génération de texte en sortie. L'entreprise le présente comme son modèle ouvert le plus performant à ce jour pour le codage et les tâches agentiques.

Disponible sur Hugging Face, il peut également être utilisé à travers plusieurs plateformes d'inférence et services cloud. Contrairement à Muse Wonder, une famille de modèles propriétaire, Spark Open permet aux organisations de télécharger les poids, de choisir leur moteur d'inférence et d'adapter le système à leurs propres environnements. Meta cite notamment SGLang, vLLM, TensorRT-LLM, Transformers, MLX, llama.cpp et Unsloth.

Cette disponibilité ne signifie cependant pas que le modèle est léger. Selon Meta, une exécution locale optimisée nécessite deux Mac Studio équipés de puces M5 Ultra. Sa fiche technique indique également des besoins en mémoire vidéo d'au moins 700 Go pour la variante NVFP4 et d'environ 2 To pour la version BF16.

UNE ARCHITECTURE CONÇUE POUR RÉDUIRE LES COÛTS DE CALCUL

La principale particularité de Muse Spark Open réside dans son architecture Mixture of Experts. Sur ses 816 milliards de paramètres, environ 42 milliards sont activés pour chaque token. Le modèle compte 256 experts, dont 8 sont mobilisés à chaque étape de génération.

Cette architecture vise à préserver une grande capacité de traitement tout en limitant les calculs nécessaires par rapport à un modèle dense de taille équivalente. Elle ne simplifie toutefois pas son hébergement : l'ensemble des poids doit rester accessible, ce qui impose d'importantes ressources en mémoire, en puissance de calcul et en communication entre accélérateurs.

Autre caractéristique majeure : la prise en charge native de plusieurs modalités, associée à une fenêtre de contexte pouvant atteindre un million de tokens. Le modèle peut ainsi analyser des dépôts de code, des documents, des captures d'écran ou des séquences audio et vidéo, puis mobiliser des outils pour accomplir certaines tâches.

Une fenêtre de contexte aussi étendue ne garantit cependant ni une compréhension homogène de toutes les informations ni la fiabilité des réponses sur des séquences de travail prolongées.

Meta annonce, par ailleurs, des gains d'optimisation compris entre 1,03 et 3,95 fois sur certains noyaux de calcul. Ces performances concernent des composants précis et ne traduisent pas nécessairement une accélération équivalente de l'ensemble des applications. Sur les accélérateurs AMD MI350, le gain de bout en bout annoncé atteint ainsi 3%.

DES PERSPECTIVES POUR LES ENTREPRISES ET LA RECHERCHE

L'accès aux poids constitue un avantage pour les chercheurs et les entreprises. Il permet d'examiner le comportement du modèle, de l'adapter à des besoins spécifiques et de l'exécuter dans un environnement maîtrisé. Lorsque l'infrastructure le permet, cette possibilité peut également limiter le transfert de données vers des API externes et renforcer la confidentialité ainsi que la maîtrise opérationnelle.

La compatibilité avec plusieurs moteurs d'inférence et fournisseurs cloud constitue un autre atout. Elle favorise la comparaison des coûts et des performances et réduit la dépendance à une plateforme unique. Toutefois, cette ouverture ne supprime pas les contraintes liées aux accélérateurs, à la consommation électrique, aux compétences techniques et aux logiciels spécialisés.

L'expression «exécution sur ordinateur de bureau» mérite donc d'être relativisée. Le recours à deux Mac Studio haut de gamme relève davantage d'une démonstration technique que d'une solution accessible à un utilisateur ordinaire. Pour la plupart des entreprises, le recours à une API ou à un service cloud spécialisé pourrait rester plus économique que l'acquisition et l'exploitation d'une infrastructure dédiée.

DES PERFORMANCES À CONFIRMER

Les évaluations publiées positionnent Muse Spark Open parmi les modèles à poids disponibles les plus compétitifs, sans pour autant établir sa supériorité générale. Meta précise que les modèles ont été évalués avec leur niveau de raisonnement le plus élevé et que certains résultats proviennent de classements officiels, de tests internes ou directement des fournisseurs.

Les résultats mettent en évidence de bonnes performances sur plusieurs tâches agentiques, avec des avantages notables sur MCP-Atlas et JobBench. Le modèle reste néanmoins en retrait sur certains tests généraux, de programmation et d'utilisation du terminal.

Les différences de protocoles d'évaluation, de budgets de tokens et d'outils utilisés rendent ainsi difficile toute comparaison définitive entre les modèles.

UNE OUVERTURE ENCADRÉE PAR DES CONDITIONS DE LICENCE

La licence Muse Model License autorise l'utilisation, la modification et la redistribution du modèle, mais prévoit plusieurs obligations. Elle impose notamment la mention «Built with Muse Spark Open» et le respect de certaines règles d'utilisation. Les entreprises proposant le modèle comme service et réalisant plus de 20 millions de dollars de chiffre d'affaires brut sur douze mois consécutifs doivent également conclure un accord distinct avec Meta. Cette exigence ne s'applique pas de la même manière aux activités de recherche, à l'utilisation interne ou aux produits dans lesquels le modèle n'est pas proposé directement comme service.

Muse Spark Open relève donc de l'open-weight, mais ne constitue pas un modèle entièrement ouvert. Si ses poids sont accessibles et adaptables, les données complètes d'entraînement, la méthode de formation et l'ensemble des mécanismes de filtrage ne sont pas rendus publics. Sa fiche technique fait état d'un mélange de sources publiques, de contenus issus d'Internet, de données tierces, de services Meta et de données synthétiques.

La diffusion des poids transfère également une partie des responsabilités aux organisations qui intègrent le modèle. Ses capacités agentiques lui permettent d'analyser le code, d'utiliser des outils et de manipuler des données sensibles. Son déploiement exige donc des mesures de sécurité strictes : limitation des permissions, isolation des environnements, journalisation des actions, tests des scénarios d'abus et validation humaine avant toute opération irréversible.

L'hébergement local peut renforcer la confidentialité, mais suppose de sécuriser l'ensemble de la chaîne de déploiement.

DES DÉFIS ENCORE À RELEVER

Plusieurs questions restent en suspens. La première concerne la reproductibilité des performances annoncées. Des évaluations indépendantes, réalisées dans des conditions identiques, devront permettre de mesurer plus précisément la latence, le débit, la consommation énergétique et le coût par tâche accomplie.

La deuxième porte sur la fiabilité du contexte long et des capacités multimodales. Il faudra notamment vérifier si le modèle parvient à retrouver des informations éloignées, à maintenir un objectif sur la durée et à interpréter correctement des données de formats différents, sans masquer ses incertitudes.

Enfin, l'avenir de Muse Spark Open dépendra largement de la dynamique de son écosystème : adaptations, outils d'inférence, audits indépendants et déploiements concrets. Son succès ne se mesurera pas uniquement au nombre de paramètres, mais à sa capacité à donner naissance à des applications fiables, économiquement viables et correctement encadrées.

Avec Muse Spark Open, Meta renforce sa présence dans l'écosystème des modèles à poids disponibles. Si cette initiative élargit les possibilités offertes aux chercheurs et aux entreprises, elle ne consacre ni une supériorité générale ni une démocratisation immédiate des modèles de pointe. Son principal apport réside dans les possibilités d'expérimentation, d'adaptation et d'audit qu'elle ouvre, à condition de ne pas sous-estimer les exigences matérielles, économiques et sécuritaires.

Source : aivancity.ai

CRÉSUS

CRÉSUS # 2311 DU DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2026

DROGUE ET PSYCHOTROPES EN ALGÉRIE

Au-delà de la riposte sécuritaire, l'urgence d'une mobilisation nationale

25 218 personnes interpellées, 186 réseaux démantelés, près de 11 tonnes de kif traité, 837 kg de cocaïne et plus de 13,6 millions de comprimés de prégabaline saisis par la Gendarmerie nationale durant les dix premiers mois de 2026.



À ces résultats s'ajoutent les importantes quantités saisies par les services de la Sûreté nationale, qui font état, pour la même période, de 874 kg de cocaïne, de plus de 5,8 tonnes de cannabis et de près de 31 millions de comprimés psychotropes. Des chiffres qui donnent toute la mesure d'un phénomène qui dépasse désormais le cadre de la criminalité ordinaire pour devenir un véritable défi sécuritaire, sanitaire et sociétal.

Derrière ces statistiques se dessine une réalité préoccupante : le narcotrafic a changé d'échelle, diversifié ses produits et perfectionné ses méthodes. La multiplication des saisies, notamment de cocaïne et de psychotropes, révèle l'existence de circuits d'approvisionnement structurés, de réseaux organisés et de ramifications qui dépassent les frontières nationales.

L'implication de réseaux criminels transnationaux constitue, à cet égard, une dimension qu'il serait dangereux de sous-estimer. Des opérations annoncées par les services de sécurité ont notamment mis au jour des filières internationales, avec des cargaisons de cocaïne en provenance du Maroc et des ramifications à l'étranger. La position géographique de l'Algérie, à proximité de plusieurs espaces de transit du narcotrafic, l'étendue de ses frontières et sa façade maritime l'exposent aux stratégies de ces organisations criminelles. Il ne s'agit donc pas uniquement de combattre des trafiquants opérant à l'intérieur du pays, mais également de démanteler les circuits internationaux qui alimentent ces marchés, d'identifier leurs commanditaires et de tarir leurs ressources financières.

Face à cette menace, les résultats enregistrés par la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et les unités de l'Armée nationale populaire témoignent d'une mobilisation importante. La surveillance des frontières, le renseignement, les investigations judiciaires, le contrôle des axes de circulation et le démantèlement des réseaux constituent autant de maillons essentiels de cette riposte. Les Douanes, pour leur part, occupent une place stratégique dans le contrôle des marchandises et des flux aux frontières, dans les ports et les aéroports.

Mais une question fondamentale mérite d'être posée : peut-on espérer éradiquer ce fléau par la seule multiplication des arrestations et des saisies ? La réponse est incontestablement négative. Car si la répression permet de neutraliser les réseaux et de perturber leurs activités, elle ne suffit pas à tarir durablement la demande ni à empêcher le recrutement de nouvelles victimes et de nouveaux intermédiaires.

C'est précisément là que doit intervenir une véritable mobilisation interministérielle et citoyenne. La lutte contre la drogue doit sortir du seul champ sécuritaire pour devenir une priorité permanente de l'ensemble des institutions de l'État.

Le ministère de la Santé doit renforcer les structures spécialisées dans la prise en charge des addictions, développer les consultations d'addictologie, améliorer l'accompagnement psychologique et médical des consommateurs et faciliter leur réinsertion sociale. Le toxicomane doit être considéré comme une personne à prendre en charge et à accompagner, sans jamais confondre sa situation avec celle des trafiquants qui tirent profit de sa dépendance.

Le ministère de l'Éducation nationale a, lui aussi, un rôle déterminant à jouer. L'école ne doit pas se limiter à transmettre des connaissances, elle doit également protéger. La sensibilisation aux dangers des stupéfiants et des psychotropes doit être intégrée durablement dans les activités éducatives, avec la formation des enseignants, l'implication des conseillers d'orientation et des psychologues scolaires, ainsi que l'établissement de mécanismes d'alerte et d'accompagnement des élèves en difficulté. La prévention doit commencer tôt, avant que la curiosité, la pression du groupe ou la vulnérabilité sociale ne conduisent à la consommation.

Les mosquées et les structures relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs ont également une responsabilité importante. À travers les prêches, les rencontres de proximité et l'encadrement spirituel, les imams peuvent contribuer à sensibiliser les familles, à promouvoir les valeurs de responsabilité et de protection de la vie, et à prévenir les comportements à risque. Leur action doit s'inscrire dans une démarche pédagogique, humaine et complémentaire à celle des professionnels de la santé et de l'éducation.

La société civile ne saurait rester en marge de ce combat. Les associations de quartier, les organisations de jeunesse, les clubs sportifs, les éducateurs et les acteurs locaux doivent être davantage associés aux campagnes de prévention. Les collectivités locales doivent, de leur côté, multiplier les espaces d'épanouissement, les activités culturelles et sportives et les initiatives destinées à occuper utilement les jeunes. La famille, premier cercle de protection, doit également être sensibilisée aux signes de consommation et encouragée à privilégier le dialogue et l'accompagnement plutôt que la stigmatisation.

Il importe parallèlement de renforcer la coordination entre les secteurs de la justice, de l'intérieur, de la santé, de l'éducation, de la jeunesse, des affaires religieuses et de la solidarité nationale, autour d'objectifs communs et de mécanismes concrets d'intervention. La stratégie nationale de prévention contre les drogues et les substances psychotropes 2025-2029 offre déjà un cadre à cette approche intégrée. Il reste à faire en sorte que ses orientations se traduisent partout par des actions régulières, coordonnées et évaluables.

Enfin, la coopération internationale doit être renforcée pour lutter contre les réseaux transfrontaliers, échanger les renseignements, surveiller les circuits financiers illicites et poursuivre les commanditaires, y compris ceux qui opèrent depuis l'étranger.

Il ne s'agit plus simplement de saisir des tonnes de drogue ou de démanteler des réseaux, mais d'empêcher que de nouvelles générations ne tombent dans leurs filets. La véritable victoire sera celle qui permettra de réduire la consommation, de sauver les personnes dépendantes, de protéger les jeunes et de tarir durablement les sources du narcotrafic.

Protéger notre jeunesse est une responsabilité nationale. Face à un adversaire organisé, mobile et sans frontières, seule une société unie, vigilante et solidaire pourra constituer un rempart durable contre ce fléau.

Redwan Malek

IL RECONSTRUIT UNE BASE MILITAIRE FRANÇAISE AU CŒUR DU SAHARA

Rachid Bouchareb ressuscite «Reggane»



Le réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb prépare «Reggane», un long métrage qui revient sur les essais nucléaires français dans le Sahara en 1960. Le film raconte le destin d'un berger algérien réquisitionné par l'armée française avec son troupeau et retenu dans une base militaire, alors qu'il rêve de devenir pêcheur.

Pour reconstituer cette période, la production prévoit de reconstruire une base militaire française en plein désert, avec le concours de l'armée algérienne, qui fournira des véhicules d'époque. Les préparatifs mobilisent plusieurs régions, de Timimoun à Tamanrasset et Djanet, ainsi que près de 2 000 figurants.

Financé par des partenaires algériens, notamment le ministère de la Culture et des Arts et le Centre algérien de développement du cinéma, le projet compte également deux coproducteurs étrangers, Cohen Media Group et Kingyo Films.

Dans le prolongement de son documentaire «Boomerang Atomic», consacré au premier essai nucléaire français du 13 février 1960, Bouchareb entend confronter les discours officiels de l'époque à la réalité vécue par les populations sahariennes.

Initialement prévu en septembre, le tournage est désormais annoncé pour avril 2027. Avec «Reggane», le cinéaste poursuit son travail de mémoire sur les blessures de l'histoire coloniale.

